

1315% WOOD GUNDY
692-4200
MINIMUM 10 000 \$
6 mois GARANTI
par le Gouv. du Canada
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

UNIQUE EN SON GENRE 20 ANS DÉJÀ
Service de valet tous les soirs
LE RESTAURANT La Ripaille
9, RUE BUADE, QUÉBEC 692-2450

MARDI 8 MAI 1990

QUÉBEC 94^e ANNÉE, NO 129
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 008
MONTREAL ÎLES DE LA MADELAINE, GASPESIE ABITIBI 506

35¢

LE SPORT

B Capitals 1

Boston place les Caps au bord de l'élimination

Les Bruins ont poussé les Capitals de Washington au bord du précipice hier soir en remportant une troisième victoire de suite, cette fois au Capital Centre. **S-3 et S-5**

Le public pourra acheter des parts des Nordiques

D'ici 3 ans, Monsieur ou Madame Tout-le-Monde auront peut-être l'occasion d'acheter un petit morceau des Nordiques. 49 % des actions seraient offertes au public. **S-2**

LE QUÉBEC

La souveraineté hante les francophones hors Québec



La sécession du Québec porterait un dur coup à l'affirmation des francophones vivant ailleurs au Canada. Par conséquent ces minorités appuient sans réserve l'accord du

lac Meech, affirme la présidente de l'Association canadienne française de l'Ontario, Mme Rolande Soucie, qui mène actuellement une campagne de sensibilisation à travers le Québec. **A-9**

LES ARTS

Arthur pressenti pour remplacer Pascau à CKAC

Télémedia a offert à André Arthur de remplacer Pierre Pascau à l'émission « L'informateur ». Pascau vient d'abandonner CKAC pour la station rivale CKVL. **B-9**

LE MONDE

«Rainbow Warrior»: la France essuie quelques reproches

Le tribunal international d'arbitrage juge que la France n'a pas rempli ses obligations à l'égard de la Nouvelle-Zélande dans l'affaire du « Rainbow Warrior ». **A-11**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois **A-3 à A-7**
Le Québec **A-8 à A-10 et C-14**
Le Canada **C-15 et C-16**
Le Monde **A-11 à A-13 et A-16**

Annonces classées	C-7 à C-13
Arts	B-7 à B-10
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-11
Décès	C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Feuilleton	C-9
Horoscope	C-11
Les idées du jour	A-15
Mode	Cahier C
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	B-8
Patron	C-13
Pierre Champagne	A-5

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Maximum de 12 à 16. Minimum de 2 à 4. Demain: nuageux et venteux avec averses. **S-16**

L'aide fédérale au logement social

L'Ontario prend la part du lion

OTTAWA — Depuis 40 ans que la Loi nationale sur l'habitation est en vigueur, près de 47 % des 205 692 logements sociaux construits au Canada l'ont été en Ontario, tandis que la part du Québec était de 17,3 % à la fin de 1988.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Dans le cas des logements pour familles — dont 40 % de celles

qui sont dans le besoin habitent à Montréal — la proportion est de 15,6 % des logements sociaux au Québec, et 51,3 % en Ontario.

Le dernier rapport de la So-

ciété canadienne d'hypothèque et de logement sur l'évaluation de son programme de logement public passe soigneusement sous silence la répartition régionale des fonds fédéraux alloués au logement social: cela fait six mois que les députés conservateurs du Québec réclament un rapatriement de l'aide au logement social de la SCHL à un vrai ministère de l'Habitation.

Mais le cabinet du ministre Alan Redway, responsable de la SCHL, a émis un communiqué de presse pour souligner que « le logement public se porte bien ». Et le communiqué contient un tableau sur la répartition des logements montrant que l'Ontario a eu droit à 51,3 % des logements pour familles, et 49,1 % des logements pour les personnes âgées. Les propor-

tions allouées au Québec sont respectivement de 15,6 et 14,6 %. Mais la satisfaction du ministre est compréhensible: il est député de Toronto!

Si les dés sont pipés en faveur de l'Ontario depuis 40 ans que le gouvernement fédéral subventionne le logement social dans une proportion de 75 %,

Suite A-2, Logement...

Pêches: Ottawa oublie le Québec

OTTAWA — « Il n'y a rien pour le Québec dans le programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique annoncé aujourd'hui (hier). C'est un programme conçu pour les provinces maritimes. On verra cette semaine si le Québec va rester oublié. »

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Ce n'est pas un député de l'opposition qui s'exprimait de la sorte en fin de journée hier à la suite de l'annonce officielle que 584 millions de dollars fédéraux serviraient à atténuer la crise de l'industrie de la pêche. Ce constat grinçant est celui d'un membre du gouvernement, le député conservateur de Gaspé, Charles-Eugène Marin.

Il n'est pas du tout heureux de la tournure des événements. Mais il laisse encore une chance aux coureurs, puisqu'une rencontre entre le ministre des Pêches, Bernard Valcourt, le ministre politique responsable du Québec, Lucien Bouchard, et la ministre responsable de l'Est du Québec, Monique Vézina, se réunira demain pour voir si des sommes supplémentaires pourront être dégagées pour la crise actuelle qui n'épargne pas plus les pêcheurs québécois que les autres, analyse le député.

Charles-Eugène Marin n'est pas banalement un quidam de la Chambre des Communes en mal de publicité. Il sait de quoi il parle quand il aborde la ques-

Suite A-2, Pêches...



M. Gaétan Descarreaux, inspecteur à la SPA de Québec, tient un pitbull qui a été confié à l'organisme récemment. Le chenil de la rue Galilée, dans le secteur Duberger de Québec, risque d'avoir plusieurs autres pensionnaires de cette race et de leurs cousins, quand la police de Beauport va faire appliquer le nouveau règlement interdisant ces chiens.

Beauport interdit tous les pitbulls

Le conseil municipal de Beauport a adopté hier soir un règlement interdisant sur son territoire certaines races de chiens apparentées au pitbull et prévoyant des amendes de 50 \$ à 300 \$ pour les propriétaires récalcitrants. C'est la première dans la région immédiate de Québec.

par RICHARD CÔTE
LE SOLEIL

Selon ce règlement présenté à la suite de certaines pressions de la part de la population, ceux qui possèdent actuellement ce type de chiens ainsi que tout chien dangereux, méchant ou qui attaque sur commande, auront jusqu'au 1er juillet 1990 pour se départir de leur bête sinon ils seront passibles d'amendes ou d'une peine de prison allant jusqu'à deux mois en plus de subir la perte de leur chien.

C'est le Service de protection publique de la ville qui est chargé de l'application du règlement ce qui signifie qu'un policier peut pénétrer chez le gardien d'un chien prohibé pour capturer l'animal, l'euthanasier ou le faire euthanasier, le tuer ou le faire tuer à vue.

Un précédent dans le même genre a déjà été créé à Winnipeg en mars dernier.

À la Société protectrice des animaux, le directeur, M.

Suite A-2, Pitbulls...



C'est dans cette salle du septième étage du centre hospitalier Robert-Giffard que le sexologue Marcel Couture (à l'avant-plan) et le psychiatre Louis Rousseau analysent les réactions psycho-sexuelles de sujets endormis.

À Robert-Giffard

La crainte pousse les déviants sexuels à se faire traiter

Chaque semaine ils sont environ 150 à défilé au septième étage du centre hospitalier Robert-Giffard. Cent cinquante hommes dont la vie est complètement chamboulée par l'incapacité qu'ils éprouvent à composer avec leur pulsion sexuelle.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Mise sur pied en septembre 1985, la Clinique d'évaluation et de traitement des troubles de comportement sexuel accueille cette clientèle particulière, composée aux trois quarts de pédophiles et de pères incestueux, mais aussi d'exhibitionnistes, de violeurs,

d'adeptes des téléphones obscènes. Sans oublier quelques individus dont la libido est à ce point exacerbée que la quête de l'orgasme est devenue le but ultime de leur existence.

La plupart des pédophiles traités sont référés à cette cli-

Suite A-2, Pédophiles...

Autre texte en page A-8

Participez au concours

CAP SUR L'ÉPARGNE

Jusqu'au 6 juillet

TRUST PRÊT ET REVENU*
Place d'Youville 692-1221
Galeries de la Capitale 626-1221
Place de la Cité 652-1221

Dépôts garantis
1 an
intérêts annuels

12 3/4%

Épargne-placement*
et compte-chèques

Jusqu'à
12.60%

* Membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

* 1/8 pour les 60 ans et plus

* Minimum de 1 000 \$

Suites de la première page

Logement...

une nouvelle entente sur la répartition des fonds, conclue à Regina en 1985, n'a fait qu'aggraver la situation.

La part du Québec avait été fixée à 27 % des engagements de la SCHL en 1986. Ils sont tombés à 24, puis 21, puis 20 et enfin à 17,8 % en 1989. La part de l'Ontario, qui avait été fixée à 31 % en 1986, est pour sa part passée à près de 40 % l'an dernier.

Le député conservateur de Rosemont, Benoit Tremblay, lui-même ancien conseiller municipal de Montréal pour le RCM, et fondateur d'une coopérative d'habitations populaires dans son quartier, a dressé un bilan des activités de la SCHL, qui échappent au cabinet fédéral et sont confiées à un conseil d'administration indépendant.

Le 22 mai, les ministres de l'Habitation du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux tenteront une fois de plus de corriger une situation qui ne profite pas aux locataires ayant un « besoin impérieux » de logement, et favorise les provinces où les coûts de logement grimpent en flèche à cause de la spéculation privée :

— En 1985, Ottawa et les provinces avaient établi à 1 294 000 le nombre de ménages canadiens ayant un « besoin impérieux de logement ». Mais depuis cette date, Ottawa, les provinces et les municipalités ne construisent que 18 000 logements en moyenne par année. Or la définition du ménage ayant un besoin impérieux de logement est inadéquate, ou les gouvernements mettront près d'un siècle à satisfaire les besoins de la population !

— Depuis que l'accord de Regina est en vigueur, le Québec est la seule province à avoir réussi à contrôler le coût moyen de ses logements sociaux. Ainsi le coût moyen d'une unité de logement est passé de 219 000 \$ en 1986 à 196 000 \$ en 1989. En Ontario, le coût moyen a bondi de 228 000 \$ à 387 000 \$. Même à Terre-Neuve, le coût moyen d'une unité de logement social est passé de 192 000 \$ à 390 000 \$, soit le double du prix d'un logement au Québec. Puisque, pour la SCHL, une unité de logement est une unité de logement, quel que soit son prix, il n'est pas étonnant que les provinces où les prix sont les plus élevés reçoivent la part du gâteau.

— Le gaspillage est tel que le nombre de logements subventionnés par Ottawa est tombé de 12 207 en 1986 à 11 737 en 1989, alors que les engagements annuels de la SCHL passaient de deux à près de quatre milliards de dollars ! L'inflation est telle en Ontario qu'en 1989, les deux tiers de l'augmentation de 632 millions \$ du budget de la SCHL sont allés à cette province (soit 400 millions \$), alors que le Québec se contentait de 43 millions \$.

Conscient du problème, le ministre Alan Redway aurait promis aux députés du Québec, en fin de semaine dernière, de ne plus tenir compte du prix du terrain dans le calcul des subventions pour les logements sociaux. En effet, la ville de Toronto se permettait récemment de construire des HLM en plein centre-ville !

Par ailleurs, le gouvernement fédéral vient de créer un précédent en prélevant des fonds à même son budget de développement régional pour subventionner des logements sociaux. Dans le cadre d'une entente signée avec le gouvernement du Québec pour le développement du sud-ouest de l'île de Montréal en effet, 6,5 millions \$ ont été accordés au titre de l'habitation.

Enfin, le gouvernement fédéral voudrait modifier la formule de répartition des fonds distribués par la SCHL pour le logement social. L'objectif serait d'arriver à une formule qui tienne davantage compte du rapport entre le revenu des familles et le coût du loyer.

L'Ontario s'oppose à une renégociation de la formule de Regina. Pour deux raisons : l'ancienne formule a toujours bien servi la province. Et surtout, on vient de s'apercevoir que le nombre de gens ayant un besoin impérieux de logement augmente plus vite à Montréal qu'à Toronto. En effet, si le coût des logements augmente plus vite en Ontario qu'au Québec, les revenus grimpent en conséquence alors qu'à Montréal, le nombre de chômeurs ou de personnes bénéficiaires du bien-être social ne cesse d'augmenter.

Pêches...

tion des pêches. Il préside le comité parlementaire des Pêches et des Forêts, responsabilité que lui a confiée le premier ministre. Dans le huis clos des séances du caucus conservateur, c'est à lui également qu'il revient de faire entendre les revendications du Québec en matière de pêches. Et il ne se gêne pas pour taper sur le clou, admet un de ses collègues.

Le dossier lui tient d'autant plus à coeur que lorsqu'il aborde cette question, c'est du quotidien des gens de son comté qu'il parle.

« Il y a 9,2 millions de dollars pour le Québec », établit-il sur la base des informations privilégiées qu'il détient relativement à l'annonce du plan quinquennal de 584 millions d'hier. Des miettes, quoi. « Et c'est de l'argent que nous avions déjà de toute façon », poursuit-il en tirant rageusement sur une pipe dont il ne rallume que les cendres depuis un bon moment.

La patience du député Marin semble avoir atteint ses limites. Il faut le comprendre, la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se classe au tout dernier rang des 67 régions économiques du pays quant au niveau d'emploi en regard à la population. Il en a donc plus que ras le bol de voir émigrer bon an mal an, plus du tiers de la jeunesse gaspésienne qui n'a aucun espoir d'atteindre le marché du travail en restant sur place.

Les grands exposés relativement aux mesures de conservation des stocks de poisson de fond, à l'utilisation élargie des sous-espèces, à la collecte supplémentaire de données, aux études pour la deuxième et la troisième transformation, tous ces palliatifs destinés surtout à faire oublier la crise et qui sont contenues dans le plan d'adaptation des pêches d'hier, ne le font plus rêver.

Il réclame une rationalisation sérieuse et complète de l'industrie de la pêche, tout comme un office de commercialisation des produits pour qu'enfin ces pêcheurs offrent ce que réclame le marché.

Mais il veut encore plus un projet structurant comme a pu l'être Alouette pour la Côte-Nord, afin de diversifier véritablement la base économique de sa région. Le secteur minier est notamment une avenue négligée malgré le potentiel, estime-t-il. Chose certaine, pour lui, on ne fait pas de la diversification de l'économie régionale, en formant des rembourreurs et des cordonniers.

Il est parfaitement conscient que la machine est lourde, que les ministères sont relativement cloisonnés, que chacun a plus que sa dose de problèmes pour un maigre budget et qu'il y a deux paliers de gouvernement à faire travailler ensemble. Il comprend, mais il n'accepte plus. Car pendant ce temps-là, les crabiers de son coin viennent de ramener leurs équipages à terre après une saison risible de deux semaines, les prestations d'assurance-chômage n'étant accessibles qu'après 14 semaines de travail.

C'est le taux record de chômage de la Côte-Nord qui, juge-t-il, a valu à Sept-Îles le projet Alouette. Ce honteux record, c'est maintenant chez lui qu'on le trouve.

Il estime d'abord avoir droit comme les autres à une aide d'urgence. Mais il réclame en plus une transfusion de sang neuf. Il s'en remet à Lucien Bouchard et à son chef, Brian Mulroney, qui ultimement pourra trouver des fonds, car, est-il persuadé, il y en a toujours pour faire face aux désastres.

Pédophiles...

nique par le tribunal, à la suite d'une condamnation. Les autres viendront sous les pressions familiales (le tiers d'entre eux sont mariés), de peur que leur déviation ne devienne connue, soulignent le sexologue Marcel Couture et le psychiatre Louis Rousseau. « Très peu vont venir sans cette crainte d'être pris », précisent-ils.

Leurs études, menées conjointement avec des criminologues, ont permis de tracer un profil du pédophile : immaturité psycho-sexuelle, difficulté d'affirmation, faible estime de soi, comportement antisocial, difficulté à établir des relations avec les adultes. « Bon nombre d'entre eux ont eux-mêmes été abusés sexuellement et proviennent de familles

où la violence est présente », ajoute M. Couture.

Selon ces deux spécialistes, il serait erroné de croire que les cas d'abus sexuels sur les enfants sont plus fréquents qu'autrefois. Ce sont plutôt la dénonciation plus fréquente et la création d'organismes de protection des enfants qui ont permis de sortir de l'ombre ces méfaits.

La pierre angulaire de la thérapie dite « de satiété et de sensibilisation voilée » consistera, au moyen de divers exercices, à « déprogrammer » le pédophile, à épuiser son fantasme déviant pour le diriger vers un fantasme plus « acceptable ».

L'équipe multidisciplinaire de la clinique reçoit également des individus littéralement obsédés par le sexe. Pour eux, plus rien n'existe en dehors de « la chose », à un point tel que certains éprouvent de la difficulté à se concentrer. Ce sont les « sexaholic ».

À leur intention, les spécialistes de Robert-Giffard, de concert avec le Laboratoire d'endocrinologie moléculaire du CHUL, ont créé un projet de castration chimique. Une quinzaine de sujets, consentants et désireux de diminuer leur libido, doivent s'injecter quotidiennement une dose d'hormones LHRH, accompagnées de pilules (flutamide) destinées à abaisser leur taux de testostérone. Il s'agit du seul projet du genre en Amérique du Nord à utiliser à cette fin ces hormones, déjà employées pour lutter contre le cancer de la prostate. Les résultats devraient être connus l'an prochain.

« La castration chimique, c'est un peu comme un patient boulimique, explique le Dr Rousseau. Tu peux lui réduire l'estomac, mais l'idéal serait qu'il soit capable de se contrôler avec un régime. »

Déviants sexuels anonymes

Depuis juillet 1988, tout individu dont le comportement sexuel déviant nécessite une thérapie à la clinique peut également se joindre à un

groupe d'entraide baptisé « Déviants sexuels anonymes ».

Le mouvement — qui tient son origine d'une institution américaine (Sex Offender Anonymous) —, permet au bénéficiaire de prendre conscience « de ses antécédents déviants et des causes qui les ont favorisés », dans un climat « d'honnêteté et de confidentialité ».

Pitbulls...

Serge de Beaumont, estime pour sa part qu'il aurait été préférable de présenter un règlement contre les chiens vicieux, dangereux ou malades de la rage, par exemple, plutôt que de faire de la ségrégation et de s'attaquer à des races spécifiques.

« Ce ne sont pas les chiens qui sont dangereux, ce sont surtout les maîtres qui peuvent en faire des armes dangereuses », a rappelé M. de Beaumont qui a souligné qu'un simple berger allemand pouvait être aussi menaçant qu'un autre qui serait apparenté aux pitbulls.

Parmi les races spécifiquement visées par le règlement, notons le bull-terrier, le Staffordshire bull-terrier, le American bull-terrier ou American Staffordshire bull-terrier. Tout chien hybride issu d'une des races mentionnées est aussi visé par ce règlement.

Le fait de garder, d'être propriétaire ou de posséder l'une de ces bêtes constitue une infraction tout comme l'est le fait de la vendre, de la donner, de la mettre en vente ou de l'offrir.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 7 mai

5-4-1
8-6-0-4



la boîte-cadeau simons... une tradition!... demandez-la!



LES MULTIRANGS DE PERLES

magnifique torsade comme parure de cou, le collier multirangs en perles de différentes grosseurs, à porter seul ou à multiplier pour un effet de cascade... toute une collection, celui-ci 25.00



LES BROCHES-FLEURS

une belle sélection de fleurs en soie... boutons colorés ou fleurs pleinement épanouies, roses et camélias ont l'air frais cueillis sur la boutonnière ou dans la chevelure... 18.00 et 25.00



LE PULL COL CARRÉ, RAYURES AJOUR 39.95

une exclusivité dans la boîte simons à la fête des mères... notre pull en maille de coton, travaillée en fines rayures ajourées, encolure carrée, blanc, chartreuse, curry, paprika, framboise. p.m.g. rég. 50.00



LE KIMONO À RAYURES TISSÉES 29.95

l'exclusivité de la guépière, une collection de kimonos légers, en pur coton... ici, à rayures tissées oxford et aussi, un choix de carreaux madras et d'imprimés batik, coloris pastel et coloris plus soutenus.

la maison
simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Hydravions: les résidents du lac St-Augustin remportent une mince victoire

L'association pour la protection du Lac Saint-Augustin a remporté une mince victoire hier soir lorsque le conseil municipal de cette ville a fait en sorte que pour une période de temps indéterminée aucun nouveau réservoir à essence pour hydravion ne puisse être enfoui sur les rives de ce plan d'eau en banlieue ouest de Québec.

par RICHARD COTE
LE SOLEIL

En effet, en présentant un avis de motion annonçant le dépôt d'un changement au règlement visant à contrôler ce genre de construction, le conseiller Jacques Dallaire a ainsi bloqué temporairement l'émission de tout nouveau permis en ce sens.

On se souviendra qu'au cours des derniers jours, lorsque la ville a émis un tel permis, les résidents du lac se sont ameutés craignant que cela n'ouvre la porte à d'autres entreprises de transport aérien.

Le délai que fournit cette démarche permettra à la ville de faire déterminer par son contentieux quelle est sa juridiction sur ce type de construction en bordure du lac.

« Ce qui est fait est fait, au moment où cette compagnie a demandé son permis nous étions dans l'obligation de le lui accorder parce que les règlements municipaux étaient respectés », a souligné le maire Denis Côté qui a affirmé que le dossier des hydravions sur le lac Saint-Augustin était des plus complexes du fait même qu'il faisait à la fois sous la juridiction du fédéral, du provincial et du municipal.

Face au représentant de l'Association pour la protection du lac Saint-Augustin, le maire Côté s'est fait rassurant en disant qu'il n'y avait pas d'autres compagnies qui tentaient de venir s'établir sur les rives du lac et que la ville serait cohérente avec les nombreuses démarches qu'elle a effectuées auprès du fédéral pour éliminer ces entreprises de transport.

« Cependant, la ville n'a pas l'intention d'expulser carrément les compagnies d'hydravion, mais plutôt de les déplacer vers un autre endroit plus propice », a-t-il dit rappelant ainsi un projet d'hydrobase à Cap-Santé qui dort sur les tablettes fédérales et provinciales depuis quelques années.

Pour M. Gaston Lavoie, porte-parole de l'Apsa, cette démarche du conseil est nettement insuffisante et il est urgent qu'une décision finale soit prise étant donné que d'ici deux ou trois ans, à la suite des programmes de dépollution qui ont permis d'assainir les eaux du lac, les riverains reprendront possession de leur lac pour y pratiquer des sports nautiques, d'où un problème important de sécurité en perspective.

Place des Floralies Les citoyens de Charlesbourg ouverts à une solution de rechange

Les résidents du secteur de l'ancienne école Lavallière, à Charlesbourg, n'ont pas aimé se faire traiter de « moutons » par un porte-parole de la compagnie Construction canadienne, à la suite de leur victoire pour empêcher la construction de 96 condos à Place des Floralies.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

En dépit des propos rapportés dans le Charlesbourg Express, en fin de semaine, le président du comité des citoyens, M. Jean-Claude Cantin, s'est dit ouvert à un dialogue avec le conseil municipal et particulièrement avec le promoteur, pour réaliser un développement qui ne nuirait pas à la qualité de vie du quartier.

Au conseil, hier soir, M. Cantin n'a pu connaître les intentions de la ville pour ces terrains situés entre les avenues Grondin et Laval, la rue Nanteuil et le boulevard Cloutier, mais il s'est dit rassuré par une résolution limitant la construction à un gabarit de deux étages au lieu de quatre ainsi que par la promesse du maire Ralph Mercier de suivre le dossier de près et de les consulter.

Le ministère de l'Environnement n'accorde qu'un permis partiel Lauralco peut construire l'aluminerie

DESCHAMBAULT — Le ministère de l'Environnement devait émettre, hier en fin de journée ou au plus tard ce matin, le permis de construction de l'aluminerie Lauralco, à Deschambault.

par DOMINIC HARDY
LE SOLEIL

Le permis ne concerne toutefois que les fondations, les canalisations et les conduites d'eau souterraines. Le ministère a en effet choisi la voie de l'étapisme. « On y va par grandes composantes », a expliqué M. Reynald Ouellet, chargé de projet au ministère de l'Environnement. Cela signifie que les permis seront accordés pour chacune des grandes étapes de la construction de l'aluminerie d'un milliard de dollars.

« Le permis devrait être probablement accordé ce soir (hier) ou demain matin (aujourd'hui) », a assuré M. Ouellet. Il a été cependant impossible de le rejoindre plus tard en fin de journée dans le but de confirmer l'information.

Il est par contre temps que l'Environnement donne le feu vert car la construction de l'aluminerie enregistre un retard de quatre semaines sur l'échéancier prévu. Rejoint hier sur le chantier avant d'avoir appris la nouvelle, le représentant des intérêts de Lauralco dans Portneuf, M. Fernand Lirette, confiait qu'il s'agit d'un retard très important mais pas suffisant encore pour remettre le projet en question. Deux semaines de plus cependant auraient pu tout changer. « Six semaines et on atteint un point irréversible. »

Il devrait y avoir actuellement entre 300 et 350 travail-



Il n'y avait pas beaucoup de circulation à la sortie du chantier de Lauralco, hier. Maintenant que le permis de construction est accordé, les effectifs du chantier atteindront 1800 personnes au plus fort des travaux.

leurs sur le chantier, dont au moins 200 provenant de la région de Portneuf, mais il n'y en avait qu'une soixantaine, hier, parce que Lauralco n'avait pas encore obtenu la permission de construire.

Au plus fort de la construction, les effectifs du chantier devraient atteindre environ 1800 personnes. L'aluminerie devrait commencer sa production au printemps 1992, employer 500 personnes et créer 1000 emplois indirects.

Appuis à Lauralco

Le retard de quatre semaines avait amené des travailleurs de Portneuf, embauchés pour le chantier, à envisager la tenue d'une manifestation en faveur de Lauralco afin que les travaux débutent au plus tôt. Ils devaient également être renforcés par les camionneurs de l'Association des transporteurs en vrac de Portneuf.

Déjà le bassin de main-d'oeuvre des ouvriers de la

construction est épuisé dans une zone comprenant les municipalités de Portneuf, Deschambault et Saint-Marc-des-Carières.

Selon le maire de Deschambault, M. Jacques Bouillé, il n'est pas exclu que la majorité silencieuse manifeste bientôt son appui au projet Lauralco. M. Bouillé a cependant nié les rumeurs voulant qu'une marche à cet effet soit organisée par le conseil municipal.

Lauralco a en outre reçu l'appui de l'Association des hôteliers licenciés du comté de Portneuf par la publication d'une lettre dans un périodique de la région. Cette action fait suite, dit la lettre, « à ce que les médias parlés et écrits ne traitent bien souvent que des cotes négatifs de l'arrivée de votre usine dans la région. » Elle dit faire confiance à la compagnie concernant la protection de l'environnement.

Le secteur Le Mesnil recevra encore la maison Kinsmen

La maison Kinsmen 1990, dont la maquette sera dévoilée en conférence de presse aujourd'hui, sera construite cette année encore dans le secteur Le Mesnil, à Québec, derrière Place Lebourgneuf.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Selon ce que LE SOLEIL a appris de sources bien informées, les plans et la décoration intérieure auraient été confiés pour une deuxième année consécutive à la Clinique d'architecture de Québec. La construction de la maison serait sous la responsabilité de Meunier.

Cependant, le président du comité de la maison Kinsmen 1990, M. Jean-Yves Paré a refusé de nier ou de confirmer les informations du SOLEIL, ajoutant simplement que tous

les détails seraient révélés lors de la conférence de presse en matinée.

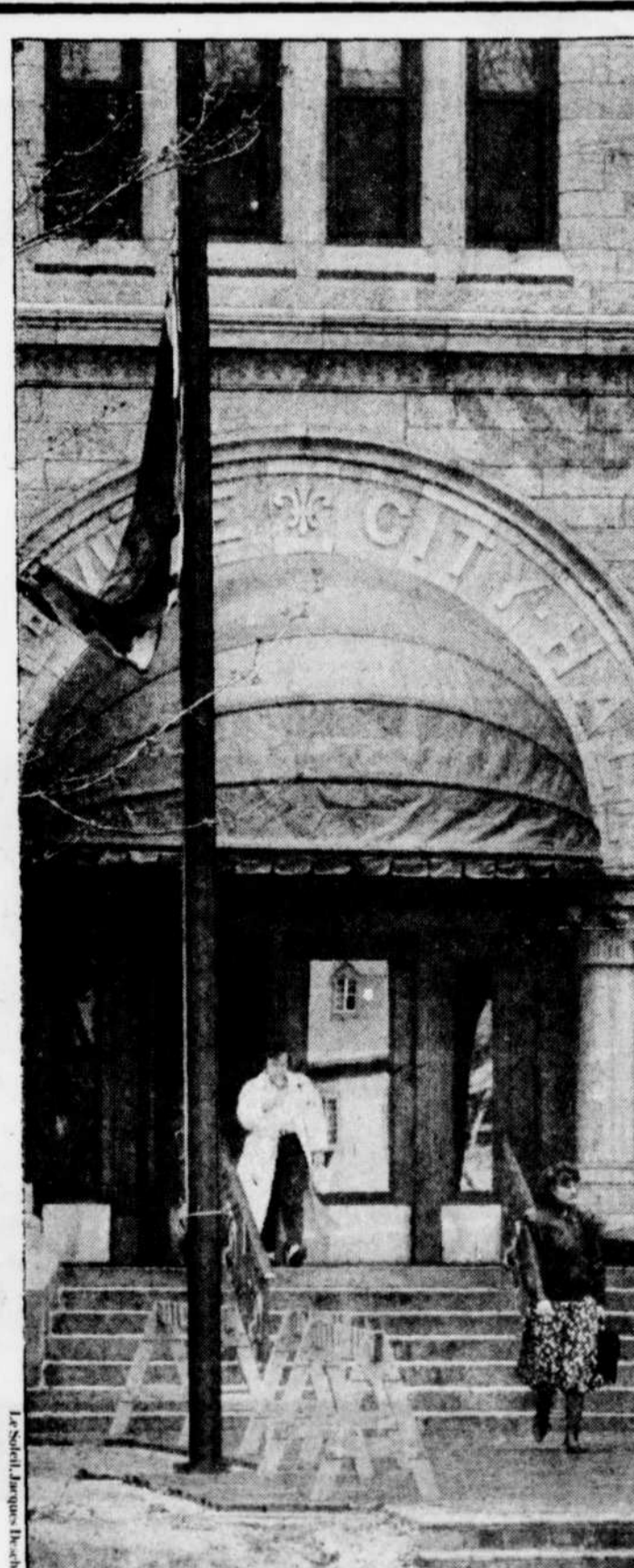
Même réaction du côté de la Clinique d'architecture, où Mme Anne Côté, coordonnatrice, a indiqué qu'elle ne pouvait dévoiler quoi que ce soit sur le projet du Club Kinsmen ni si des ententes avaient été établies avec l'organisme qu'elle représente.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre d'autres sources, la maison serait d'un étage et demi, les chambres étant situées à un niveau plus bas que la salle de séjour et la cuisine. D'autre part, l'aménagement paysager et le jar-

din devraient constituer une attraction particulière dans l'ensemble du projet de cette année.

Pour ce qui est des fournisseurs, il semble que la cuisine serait l'oeuvre de Cuisine PJM et le mobilier proviendrait des magasins Deco Meuble. Il n'a pas été possible de savoir qui étaient les autres associés dans le projet.

On aurait cependant entendu le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, exprimer lors de l'inauguration du Salon national de l'habitation au Centre municipal des congrès, qu'il trouvait très intéressant le concept de la maison Kinsmen 1990 d'autant plus qu'il ne s'agissait pas du style cottage anglais que l'on retrouve habituellement dans le secteur Le Mesnil.



Drapeaux en berne dans les municipalités

Les drapeaux des villes de Québec (notre photo), ainsi que Montréal, Laval et Longueuil flottaient à mi-mât hier, pour marquer le désarroi des municipalités du Québec face au retrait unilatéral par le gouvernement du pacte fiscal de 1980. Le geste concerté de mettre les drapeaux en berne a été décidé en fin de semaine au congrès de l'Union des municipalités du Québec.

Québec s'engage dans la collecte sélective des ordures compostables

La ville de Québec veut innover dans le domaine de la collecte sélective des ordures en tentant l'expérience avec les matières compostables des restaurants, des fruitiers et des supermarchés.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

La conseillère Françoise Viger, responsable du dossier de l'environnement auprès du comité exécutif de la ville, espère, dans cette phase expérimentale, récupérer au moins 500 tonnes de matières non comestibles dans une trentaine de gros commerces de restauration et de distribution alimentaire qui ont accepté de participer.

Ces choses-là, comme l'ont expliqué Mme Viger, MM. Hervé Brosseau, adjoint à la direction générale, Claude Goulet, directeur du service des travaux publics et Eric Langlois, ingénieur, au cours d'une conférence de presse, hier matin, sont difficiles à garder en attendant la collecte à cause de ce genre de déchets qui re-

présentent annuellement 10 000 tonnes d'ordures. La ville fournira gratuitement aux établissements des conteneurs qui seront transportés une fois par semaine chez une firme de compostage qu'il faudra choisir à la suite d'un appel d'offres.

À l'incinérateur de la Communauté urbaine, ces résidus à forte teneur d'eau coûteraient environ 35 000 \$ à détruire, plus environ 10 000 \$ pour la collecte. L'économie pour la ville pourrait représenter une somme de 13 000 \$.

Par ailleurs, aux 4200 logements auxquels on a étendu la collecte sélective du verre, du papier, du métal et du plastique depuis 1987, soit dans le quartier Montcalm, Saint-Malo et Duberger, on ajoutera cette année 2000 foyers du quartier Maizerets. Le taux de participa-

tion atteint 55 %, mais on a bon espoir d'obtenir de meilleurs résultats par l'organisation d'une bonne campagne de publicité.

Enfin, en 1989, la collecte du gazon et des feuilles provenant de 26 000 logements a rapporté 1900 tonnes. Une partie du compost produit servira cette année pour des travaux d'horticulture. « Cela prouve, selon Mme Viger, que la récupération est non seulement bénéfique pour l'environnement, mais également pour l'économie. Les coûts supplémentaires encourus pour l'implantation du projet ont été entièrement compensés par l'économie réalisée en frais d'incinération... »

« La Vieille Capitale devient un chef de file incontestable dans le domaine de la gestion écologique des déchets pour assurer un meilleur équilibre entre notre société de consommation et la qualité de l'environnement » a ajouté Mme Viger.

Possibilité de quatre procès pour meurtres aux assises d'été

En théorie, cinq procès devant jury, dont quatre pour meurtres, devraient avoir lieu au cours du présent terme des assises qui a débuté hier au palais de justice de Québec.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

En théorie, car quelques-unes des dates fixées hier par le juge Claude Jourdain demeurent incertaines. Quoi qu'il en soit, la série devrait débiter le 28 mai par deux procès, ceux de Michel Perron et de Charles Poulin.

Dans les deux cas, il s'agit de nouveaux procès ordonnés par la cour d'appel. Le premier est accusé du meurtre de Jennifer Snow, survenu en 1987, à Sainte-Foy.

Quant au deuxième, il fait face, entre autres, à une accusation de vol à main armée. Pour le moment, cependant, Poulin se trouve sans avocat pour le représenter. Il a décidé de changer de procureur durant le week-end, mais celui qu'il aurait mandaté pour le représenter a refusé de s'engager avant d'avoir consulté le dossier adéquatement.

Trois meurtres

Deux ou trois autres procès devraient ensuite se mettre en branle le 11 juin. D'abord, Luis Ricardo Sirret, âgé de 34 ans, fera face à une accusation de meurtre.

L'individu aurait tué un homme de 33 ans, Gaétan Rhéaume, en décembre à Beauport. La victime aurait reçu un coup de sabre mortel au cou.

Dans le deuxième procès, Michel Patry, âgé de 29 ans, de Val-Bélair, répondra à l'accusation d'avoir tué Stéphane Roy, âgé de 20 ans, de Beauport. Le drame est survenu le 7 janvier au café Jacob, dans la rue Saint-Vallier, à Québec.

La victime aurait été atteinte d'un coup de feu au visage. Dans cette même affaire, Gilles Morin, âgé de 24 ans, de Québec, est accusé de complicité après le fait.

Convoqué ce matin

Enfin, il n'est pas exclu que le 11 ou le 18 juin, Richard Lamontagne, un individu de 32 ans, com-

mence à subir son procès sous l'accusation d'avoir tué son épouse. Absent hier matin, ce Beauportois devra se présenter en cour ce matin pour qu'une date définitive soit fixée.

Son avocat, Me Jacques Bouchard, a expliqué hier qu'une procédure de *certiorari* est encore pendante dans ce dossier et qu'au surplus, la cour d'appel a entendu une cause identique la semaine dernière. On ne connaît pas encore la décision du tribunal de deuxième instance dans cette affaire.

Par ailleurs, Réal Marceau, âgé de 40 ans, devra subir un examen psychiatrique de 30 jours avant qu'on détermine son aptitude à subir un nouveau procès. Aussi, sa cause a-t-elle été remise au prochain terme des assises débutant le 6 août.

La cour d'appel a ordonné la tenue d'un nouveau procès dans le cas de cet individu accusé du meurtre d'Eric Fournier, âgé de 15 ans. Le drame est survenu le 6 juillet 1986, dans une maison située en bordure de la rivière Saint-Charles, à Québec.



Yvan Lebel et Louise Boudreault, de la commission de promotion industrielle et touristique, ainsi que le maire Laurent Saint-Pierre ont déjà inauguré la saison estivale à Saint-Jean-Port-Joli.

Saint-Jean-Port-Joli veut rester une destination de prestige

SAINT-JEAN-PART-JOLI — Pôle d'attraction touristique depuis 60 ans, Saint-Jean-Port-Joli vient de donner un bel exemple de concertation en démontrant que la diversification et le raffinement du produit local sont de plus associés à l'excellence de l'accueil dans cette « capitale de l'artisanat ».

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

C'était rien de moins qu'un grand gala gastronomique, conçu et réalisé selon les meilleures règles de l'art, qui était offert samedi soir pour inaugurer magistralement la saison et dévoiler un très beau dépliant touristique imprimé dans les deux langues et qui a pour thème : « L'art de renouveler le traditionnel ».

Quelque 130 convives, qui n'avaient à déboursé individuellement que 50 \$, ont grandement apprécié la qualité de ce festin qui a été préparé et servi bénévolement par le personnel de sept établissements locaux. Le défi et l'honneur ont été savamment relevés.

« Par son ambiance et sa capacité d'accueil, Saint-Jean-Port-Joli est devenue une destination de prestige que nous voulons faire partager encore davantage », a déclaré au SOLEIL la directrice de la commission locale de promotion touristique, Mme Louise Boudreault.

Fierté et dynamisme

Mme Cécile Dupont-Chamard, présidente de l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches, mais qui est aussi une intervenante touristique importante dans cette localité de 3500 habitants, n'a pu s'empêcher de signaler que la popularité de Saint-Jean-Port-Joli a été affectée cruellement, il y a quelques années, à la suite d'une prolifération de pseudo-artistes étrangers venus y chercher fortune.

« Penser que Saint-Jean-Port-Joli pouvait disparaître de la carte touristique, ce n'était pas compter sur le dynamisme et la fierté qui ont toujours été l'apanage de notre population », a ajouté Mme Chamard pour parler ensuite des efforts de redressement qui ont été faits dans cette attrayante localité, sise à 100 kilomètres à l'est de Québec et qui compte actuellement 300 emplois dans l'hébergement (plus de 300 chambres) et la restauration, en plus de 150 emplois dans les autres services pour bénéficier de retombées de plusieurs millions de dollars.

Deux théâtres d'été, un terrain de golf, trois musées, une école de sculpture, un centre de santé, de nombreux artistes et artisans, un hébergement et une table améliorés font que Saint-Jean-Port-Joli peut être inscrit dans la liste des meilleures destinations. Et bientôt doivent s'y ajouter la reconstitution du manoir de Philippe-Aubert de Gaspé et l'aménagement d'un parc nautique.

L'association touristique régionale considère Saint-Jean-Port-Joli comme l'un des points majeurs de son plan de commercialisation et elle l'associe à des campagnes de promotion nationales, ont souligné fièrement MM. Laurent Saint-Pierre et Yvan Lebel, qui sont respectivement maire et président de la commission industrielle et touristique, en affichant une intention de développer d'autres attraits et des activités d'animation.

Vol à la hache

QUÉBEC — Un individu armé d'une hache s'est emparé dimanche soir du coffre-fort du commerce Moka Snack-Bar, situé au 1010, 4e Avenue, à Québec. La police le recherche.

MAZDA VOUS OFFRE TOUJOURS PLUS!

Non Seulement
**LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE
GRATUITE**

OU UN RABAIS ÉQUIVALENT À L'ACHAT D'UNE
323 HATCHBACK OU 323 PROTEGÉ



Mais Aussi
**LE CLIMATISEUR
GRATUIT**

OU UN RABAIS ÉQUIVALENT DE 1 500\$ À L'ACHAT D'UNE



626, MX-6, RX-7 OU
D'UNE CAMIONNETTE
MAZDA.

Le système de climatisation qui équipera votre véhicule sera un appareil Mazda, d'origine garantie. Cette offre fantastique est en vigueur pour un temps limité seulement. Rendez-vous dès maintenant chez votre concessionnaire Mazda et évitez ainsi toute déception.



**DE PLUS,
PROFITEZ DE LA
MEILLEURE
GARANTIE DE
L'INDUSTRIE**



mazda

JE ME SENS BIEN.

*Le montant du rabais est calculé en fonction du prix de vente. Offre de climatiseur en option sur les modèles MX-6 et RX-7. Offre de transmission automatique en option sur les modèles 626 et MX-6. Offre en vigueur du 4 avril au 31 juin 1990, chez les concessionnaires Mazda participants. L'acquisition du véhicule doit éliminer tout effet de déduction de temps de l'offre. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Voir votre concessionnaire pour tous les détails.

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Boulevard
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 ouest, rue du Phare
562-0245

St-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Thetford Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

St. Georges de Beauce
Automobiles Sittelle
15300 boul. Lacroix
228-4815

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-8551

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Plessisville
Maurice Coté
Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

Ste-Patrice de Beauvillage
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Rivière du Loup
Voyer Automobile Inc.
160 Fraser
862-3263

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89 Grande Allée
385-2279

Baie Comeau
Mazda Cote-Nord
291 boul. La salle
296-0202

Montmagny
Montmagny Mazda
201 blvd. Tache ouest
248-0014

La CSN dénonce la lenteur des instances d'appel de la CSST

LÉVIS-LAUZON — Un travailleur du chantier MIL Davie patiente depuis 1986 pour obtenir une réponse à une demande adressée à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour une évaluation de son incapacité à la suite d'accidents de travail survenus en 1979, 1982 et 1985. Un autre gars du chantier attend depuis 1987 une décision du bureau de révision qui doit se prononcer sur une réclamation faite par la CSST exigeant que le travailleur rembourse une somme de 111,02 \$ versée en trop il y a plus de deux ans.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec a dévoilé sur la place publique jeudi au chantier naval de Lévis-Lauzon les cas de quatre travailleurs « coincés dans un appareil judiciaire, la CSST, qui a pris des proportions monstrueuses ».

Les représentants du conseil central et du Syndicat des travailleurs du chantier naval ont présenté à la presse les « aventures » de ces travailleurs aux prises avec les deux organismes d'appel créés par la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, le bureau de révision et la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles.

Après une mise à jour des dossiers, le Conseil central de Québec signale que des 400 dossiers en attente d'audition devant une instance de la CSST, environ 20 % d'entre eux pourraient se régler sans le recours à une comparution. Chez MIL Davie, le tiers des 80 dossiers pourraient être tranchés par une reconsidération administrative ou encore par un désistement de l'une des parties en cause.

Les porte-parole syndicaux ont mis en lumière le fait qu'il faille attendre en moyenne de 12 à 15

mois pour être entendu par un bureau de révision et plus de 24 mois pour comparaître devant la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles. « Les démarches juridiques longues, coûteuses et parfaitement inutiles ne sont préjudiciables qu'aux accidentés eux-mêmes », affirme Mme Solange Poulin du Conseil central de la CSN, qui cite l'exemple de la réclamation de 111,02 \$

qui fait perdre du temps à tout le monde. La CSN se pose d'ailleurs « de sérieuses questions sur la gestion de la CSST qui multiplie les auditions sur des litiges minimes en terme de coûts ».

Interprétation trop restrictive

« La situation n'est pas plus problématique chez MIL Davie que chez un autre employeur de la région de Québec », souligne Mme Poulin, « elle est seulement représentative des difficultés rencontrées par les travailleurs accidentés qui veulent faire respecter leurs droits ».

« Nous voulons ramener la CSST à une taille humaine », revendique-t-on. « Les solutions ne requièrent qu'un peu de volonté politique et de la bonne foi ».

Au terme de la conférence de

presse, les représentants de la CSN et du Syndicat des travailleurs ont rencontré le directeur de la CSST pour la région Chaudière-Appalaches, M. Jean-Guy Désilets, pour lui faire part des revendications des travailleurs face à la lenteur administrative de la CSST.

« Notre objectif est de faire pression sur la direction régionale afin de faire baisser le volume de dossiers en attente d'audition en sensibilisant M. Désilets sur les décisions restrictives prises par les agents de première instance », explique Mme Poulin. « Peut-être alors les agents modifieront-ils leur manière de faire de façon à ce qu'ils appliquent la loi d'une manière large et libérale ».

L'entretien entre les représentants syndicaux avec la direction régionale de la CSST devrait conduire à une éventuelle rencontre entre le Syndicat des travailleurs, MIL Davie et la CSST en vue de trouver une façon de réduire le nombre de dossiers en attente d'audition.

Pendant trois jours, Loretteville s'ouvre à ses nouveaux citoyens

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Loretteville offre à ses futurs citoyens, et cela pendant trois jours, la possibilité de faire connaissance avec son histoire, ses services et ses projets d'avenir.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Ce programme, qui a été lancé pour la première fois en avril 1989 sous le thème « À la découverte de ma ville avec Kabir », s'adresse cette année aux écoliers de 3e année fréquentant les sept écoles primaires de Loretteville. Kabir, c'est le nom d'un gnome qui, tout en étant le porte-parole de la ville, rappelle aussi la chute de Kabir

Koubat qui la coupe en deux sur la rivière St-Charles.

Le programme a été conçu de façon à répondre aux besoins de la commission scolaire, qui, en sciences humaines, doit fournir un enseignement intégrant la connaissance du milieu, et aux objectifs de la ville et du ministère des Affaires municipales, qui veulent sensibiliser les jeunes à leur institution municipale.

Pendant trois jours — les 7, 8 et 9 mai —, toute une batterie d'acti-

vités est proposée aux écoliers. On peut en retenir notamment une pièce de théâtre sur les diverses étapes à franchir pour s'établir à Loretteville et les règlements administratifs et fiscaux en vigueur. Des visites à l'aréna et à la piscine municipale ainsi qu'un tour de ville en autobus sont également à l'ordre du jour.

« Je suis content de la façon dont ça se déroule depuis ce matin et j'espère que les enfants vont en tirer beaucoup de bien », a déclaré hier Mme Andrée L. - Pichette, la conseillère de Loretteville qui, à la tête d'un fort groupe de bénévoles, veille au bon déroulement de la pièce théâtrale et de la simulation d'un conseil municipal.



Pierre
CHAMPAGNE

Louis Thiboutot, restaurateur

L'animateur, commentateur, lecteur et journaliste Louis Thiboutot de Radio-Canada, ouvrira, dans deux semaines, trois tout au plus, son propre restaurant bien à lui : Le Berthelot, sis au 1135 de la rue du même nom, juste derrière la Grande Allée.



J'exagère un petit peu. D'une part parce que, durant l'été qui vient, Le Berthelot sera davantage un bar qu'un restaurant. La véritable restauration, c'est surtout pour l'automne. Et ensuite parce que Louis n'est pas seul dans l'affaire. Sa compagne, Suzanne Provencier, mieux connu sous le pseudonyme de Balou, partagera avec lui cette nouvelle aventure.

Le Berthelot est connu à Québec depuis le début de la décennie 80. Il n'a malheureusement jamais su trouver sa place au soleil. Louis a bien l'intention de lui insuffler un nouveau souffle et d'en faire un lieu de rencontre fréquente et fréquentable. L'édifice est intéressant et la terrasse, à l'arrière, invitante. C'est la grâce que je « louis » souhaite.

Une dernière chose : Louis désire être très présent au Berthelot, mais il n'a pas l'intention d'abandonner sa carrière radio-canadienne pour autant.

Les feux d'artifice

Deux nouveaux pays, plus de feux, plus de sièges et plus de spectacles à La Ronde, voilà les nouveautés qu'offre la sixième édition de l'International Benson & Hedges (ce sont des cigarettes), qui se déroulera tous les mercredis et samedis, du 26 mai au 20 juin, à La Ronde. Les deux nouveaux-venus sont l'Australie et la Suisse. Les autres pays participants sont l'Allemagne, la France, l'Espagne, les États-Unis et le Canada.

Si je vous renseigne sur cette manifestation de feux d'artifice qui se déroulera à Montréal et qui, entre parenthèses, est extraordinaire, c'est que, voyez-vous, c'est Québec qui a manqué le bateau. Cette manifestation internationale aurait dû se tenir à Québec, lorsque Pierre Villa et Gerald Martin avaient offert à la ville de Québec leur collaboration, sauf que... je préfère ne pas raconter toute l'histoire.

C'est donc à Montréal que ça se passe, mais c'est extraordinaire et ça vaut le déplacement. Si vous avez une chance d'y être invité, ne la ratez pas. Pour ma part, j'y serai le 26 mai, jour de l'inauguration... et je vous en reparlerai.

Le 26 mai, c'est l'Allemagne ; le 30 mai, l'Australie ; le 2 juin, la France ; le 6 juin, l'Espagne ; le 9 juin, les États-Unis ; le 13 juin, le Canada, le 16 juin, la Suisse, et le 20 juin, le spectacle de clôture.

Retrouvailles des Rimouskois

Plus de 600 personnes ayant déjà résidé dans la région de Rimouski demeureraient présentement à Québec et dans les environs. François Albert qui avait déjà réuni 300 de ces ex-Rimouskois en mai 1985, vient de prendre l'initiative de les inviter à nouveau, le 3 juin prochain, pour un brunch qui sera servi, vers 11 h 30, à l'hôtel Plaza Universelle, sur le boulevard Laurier à Sainte-Foy.

Tous les billets doivent cependant être vendus avant le 15 mai. On peut rejoindre M. Albert en lui téléphonant au 653-8124. Une importante délégation de la ville de Rimouski, dirigée par Rosaire Picard, est attendue à Québec ce midi-là. Pressez-vous puisque déjà presque tous les 400 billets disponibles ont été vendus.

Quelques potins

Le Club Altrusa de Québec profitera de son prochain dîner annuel, mardi le 8 mai, à 18 h 30, au Château Frontenac, pour rendre hommage à une femme qui s'est particulièrement distinguée dans la communauté québécoise : Rachel Brassard Mercure.

Francine Chouinard, de Murdochville, organise une fin de semaine de retrouvailles, les 23 et 24 juin prochain, pour tous ceux et celles qui ont oeuvré au sein du corps de tambours et clairons Les Cavaliers de Murdochville depuis 1966. Si vous voulez participer à ce « super badaboum » communiquez avec la responsable des recherches, Evelynne Blanchette, à 784-2739.

L'équipe de hockey du Château Frontenac a remporté la coupe C.P. de la Corporation hôtelière des hôtels et villégiatures Canadien Pacifique, récemment, à Ottawa. Le tournoi se jouait entre huit hôtels de la région de l'Est sous l'oeil de Dieu, le vice-président régional de la corporation, Jean-Pierre Amberg.

Un groupe de chauffeurs de la CTCUQ ont organisé, en fin de semaine dernière, un tournoi de hockey qui réunissait 10 équipes représentant des organismes de transport en commun du Québec et de l'Ontario. À ce tournoi s'est greffée une campagne de souscription au bénéfice de Leucan Québec, laquelle a rapporté une somme de plus de 6000 \$ pour venir en aide aux parents d'enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Sur le plan sportif, les chauffeurs de la CTCUQ se sont classés troisièmes, le tournoi ayant été gagné par les gars de Montréal.

C'est ce midi, au Château Bonne-Entente, que la Fondation du Centre Louis-Hébert lancera son sensationnel marathon de la déficience visuelle. Deux marathoniens émérites, Jean Bouchard, lui-même victime d'une déficience visuelle, et son guide, André Jean, courront, liés par les poignets, près de 1000 kilomètres afin d'amasser des fonds pour la Fondation du Centre Louis-Hébert.

C'est demain, à 10 h, au Musée de la civilisation, que le ministre du Tourisme, André Vallérand, procédera au lancement de la Semaine nationale du tourisme qui se déroulera... du 14 au 20 mai. Le moins que l'on puisse écrire, c'est que le ministre n'est pas en retard. Au cours de cette semaine, diverses manifestations visant à valoriser l'image de l'industrie touristique se tiendront dans toutes les régions du Québec.

"Depuis que j'ai perdu 45 lb avec Nutri/Système, rester mince, c'est aussi facile que devenir mince."

"Avec Nutri/Système, j'ai appris qu'une vie active ne m'aide non seulement à perdre du poids plus vite, mais aussi à rester mince. Les gens de Nutri/Système sont de vrais experts. Ils ont un programme d'activités conçu spécialement pour les gens qui veulent perdre du poids - pour de bon."

Ça fait 7 mois déjà que j'ai perdu mon poids, et maintenant je suis active tout le temps: je marche, je nage, bref, je me livre à presque toute activité qui est saine et agréable. Et je vais continuer à le faire pour le restant de ma vie."

Lynn Sokol

LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME COMPORTE: Perte de poids efficace, sécuritaire et facile. Programme de modification fondamentale du comportement. Aucune nécessité de compter les calories. Surveillance individuelle par des professionnels.



Notre cliente Lynn Sokol, a perdu 45 livres.

PLUS DE 1600 CLINIQUES DANS LE MONDE
nutri/système
cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

APPELÉZ DES AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

Sainte-Foy 658-3000	Charlesbourg 624-0440	Vanier 681-1212
Neufchâtel 847-0011	Lévis 835-9000	Beauport 661-8000

* Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

UN SCULPTEUR LLADRO DE RENOMMÉE DÉMONTRE SES TALENTS



Portrait d'un artiste à l'oeuvre

Le nom LLADRO est mondialement connu pour ses figurines de porcelaine fine. Créées par les frères LLadro, Juan, José et Vicente, ces oeuvres d'art sont des pièces de collection, et ce à travers le monde. Une grande variété de sujets, tous aussi gracieux et élégants les uns que les autres (des enfants et ballerines jusqu'aux religieuses et Don Quichotte), ces sculptures sont faites de fine porcelaine, peintes à la main dans les moindres détails.

À la boutique Pierre Robitaille de Place Ste-Foy, les 10 et 11 mai de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30, vous aurez le privilège de voir la création d'une de ces figurines. Un des sculpteurs renommés de LLadro, M. Salvador Funo Carbonell, à l'occasion d'une de ses rares visites en Amérique du Nord, vous démontrera ses talents. Avec ses outils artistiques, M. Carbonell vous montrera comment une motte d'argile devient une oeuvre d'art originale.

La boutique Pierre Robitaille vous invite à participer à cet événement unique que non seulement vous apprécierez mais dont vous vous souviendrez toujours.

La boutique

Pierre Robitaille

PLACE STE-FOY 653-7260

DURÉE LIMITÉE

10.9%
48 MOIS

LUMINA 90 (Sauf APV)

CAVALIER 90 inclus Z24

ASTRO VAN 90

CUTLASS 90 Suprême

PICK-UP S/T 1990 et 1991

et certains gros pick-up 1990 sont à 10.9%*



MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

■ Ex-Nordique cité à son procès

Le juge Gilles La Haye a cité hier le hockeyeur Gord Donnelly à subir son procès sous une accusation de voies de fait. Son enquête préliminaire s'est déroulée sous le coup d'une ordonnance de non-publication et, à l'issue de celle-ci, l'ancien joueur des Nordiques a opté pour un procès devant un juge seul, le 5 juin. Trois témoins ont été entendus, hier, soit la présumée victime, un camarade de celui-ci et le gérant de la discothèque Chez Dagobert. En défense, aucun témoin n'a été entendu et aucune représentation n'a été faite.

■ Tentative de meurtre

Après avoir plaidé coupable aux accusations de tentative de meurtre et de voies de fait en utilisant une arme, Richard Bilodeau, âgé de 31 ans, a été condamné à huit ans de pénitencier. En janvier, Bilodeau avait ouvert le feu en direction d'un homme et d'une femme qui se trouvaient dans une automobile, derrière le cabaret Le Frivole, rue Notre-Dame-des-Anges, à Québec. Cette peine de huit ans s'ajoute à une autre de deux ans décernée en mars à Bilodeau.

■ Sursis de sentence à Florent Cantin

Le désormais « célèbre » Florent Cantin, qui avait causé la mort de 48 personnes en allumant un incendie, le 1er janvier 1980, à Chapais, a cette fois été reconnu coupable d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de son épouse. Le juge Roch LeFrançois lui a cependant accordé un sursis de sentence et l'a soumis à une période de probation de deux ans. L'individu maintenant âgé de 31 ans a par contre été acquitté de l'accusation de voies de fait sur sa femme.

Le CLSC Orléans de Beauport met l'accent sur le maintien à domicile

Le point de service du Centre local de services communautaires Orléans, qui a été inauguré officiellement hier à Beauport, consacre déjà environ 50 % de son budget à son programme de maintien à domicile destiné aux malades chroniques et aux personnes âgées.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

« Dans le territoire du grand Beauport et de Sainte-Brigitte-de-Laval que dessert depuis huit mois ce nouveau point de service, la population vieillit et il était important de mettre l'emphase sur ce genre de service », a affirmé le directeur général du CLSC, M. Jean-Guy Trottier, qui a ajouté que les autres secteurs d'activité de cet organisme ne seraient pas négligés pour autant.

Le CLSC, qui possède d'autres bureaux à Beauport, regroupe des travailleurs sociaux, des psycholo-

gues, des infirmières, des médecins, des diététistes, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes, des hygiénistes dentaires et plu-

sieurs autres spécialistes qui oeuvrent en première ligne des services de santé et des services sociaux dans cette région.

Avec un budget d'opération de près de 3 000 000 \$ et un personnel d'environ 70 personnes, l'établissement inauguré hier est à l'écoute d'une population de plus de 65 000 personnes.

Selon le président du conseil d'administration du CLSC, M. Henri Cloutier, celui-ci a bien pris sa place dans le milieu depuis huit mois puisque la demande de services a fait un bond de 20 % au cours de cette période. Le point de service reçoit 300 appels de la clientèle par jour et maintient à domicile 700 personnes âgées.

Changements près des ponts: Sillery veut se faire entendre

Sillery veut faire partie du comité du ministère des Transports qui s'occupera de réaliser les aménagements nécessaires aux abords des

ponts Pierre-Laporte et de Québec pour rendre ce dernier à sens unique aux heures d'affluence. Pour défendre la cause de la ville, le conseil municipal a donné un mandat, hier soir, à la firme Solivar Miro, groupe-conseil.

Le maire est conscient que ces mesures ne répondront pas à toutes les demandes des résidents de la rue qui voudraient entre autres l'installation de cinq panneaux « arrêt » aux rues perpendiculaires à la côte de l'Église et fermer l'accès au collège Jésus-Marie par la côte.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Cette mesure fait partie, à toutes fins utiles, d'une série visant la réduction de la circulation et de la vitesse dans la côte de l'Église. Les résidents de cette rue craignent une augmentation du flot de circulation automobile le jour où le pont de Québec sera à sens unique aux heures de pointe.

Par ailleurs, Mme Margaret Delisle, maire de Sillery, a fait parvenir une lettre à quelque 26 ministres, députés provinciaux et fédéraux et maires de la région de Québec leur demandant leur collaboration pour convaincre la Commission du parc des Champs de bataille de laisser la côte Gilmour ouverte à longueur d'année. La ville a fait faire une évaluation de la répartition de la circulation et les résultats seraient positifs.

En résumé, les résidents voudraient que la côte de l'Église devienne une voie locale résidentielle. Ils voudraient par exemple interdire entre 6 h 30 et 9 h 00 à la circulation du boulevard Champlain venant de la rive sud. En après-midi aussi on fermerait l'accès à la côte aux véhicules circulant d'est en ouest sur le chemin Saint-Louis. Ceux arrivant de Maguire n'auraient pas non plus accès à la côte de l'Église.

Mme Delisle dit que c'est passablement difficile d'interdire l'accès à un axe nord-sud comme celui-ci. Quant à la pose de panneaux d'arrêt obligatoire, le maire de Sillery dit qu'une étude de l'École polytechnique de Montréal a déjà conclu que des arrêts dans une côte, ce n'était pas très efficace. Plusieurs citoyens ont laissé entendre hier soir que les solutions du conseil ne sont pas celles qui pourraient être efficaces.

Hier soir, le conseil a aussi adopté un règlement interdisant le camionnage lourd dans les côtes de l'Église et Gignac. Mais les camions qui auront des livraisons à faire dans le secteur pourront emprunter la côte de l'Église. La campagne de radar se poursuit toujours pour faire respecter la limite de 30 km/h. La ville a aussi fait poser des affiches et peindre des lignes doubles.

Les berges

Enfin le conseil a fait d'autres pas en avant pour réaliser l'aménagement des berges en confiant un mandat à la firme Technisol Inc. pour l'expertise technique relative à la confection des plans et devis et un autre mandat à Laboratoire Sol et Béton pour effectuer les contrôles de qualité des ouvrages. Chaque mandat nécessitera des déboursés de 75 000 \$.

Un enterrement de vie de garçon «fumant»

L'enterrement de vie de garçon de Raphaël Girard, 28 ans, de La Doré au Lac-St-Jean, a pris fin tragiquement, en fin de semaine, lorsque trois personnes, dont le futur marié, ont subi d'importantes brûlures.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

La fête se déroulait dans un garage, où, selon la tradition, M. Girard avait été attaché. Ses amis s'amusaient à lui faire subir les « traitements spéciaux » qu'on réserve au futur marié dans ces occasions.

M. Girard a expliqué, sur les ondes de la station CHRC, que le garage était chauffé à l'aide d'un

réchaud à alcool. Or, après un moment, le combustible a manqué et c'est en en versant du nouveau dans le récipient encore chaud que les flammes ont jailli.

Le frère de M. Girard, qui versait le liquide, a été très sévèrement brûlé, à 70 % de la surface de son corps. Il a été conduit à Québec pour recevoir les soins adéquats. M. Girard et un de ses amis ont également subi des brûlures mais ont pu être traités à l'hôpital de Roberval.

■ Une nuit mémorable dans les bois

Dan et Nick Dubois se souviendront longtemps de leur balade dominicale en véhicule tout-terrain sur la terre familiale, à Saint-Casimir. Partis vers 17 h 30 explorer un secteur boisé très dense, situé à l'extrémité de la ferme de leur parents, les deux frères de 9 et 15 ans ont été incapables de retrouver leur chemin d'accès, distraits par les bruits ambiants. Le bois de deux kilomètres de long est situé derrière le 30, rue Notre-Dame, près de l'autoroute 40. Après avoir dormi dans un abri de fortune, les deux aventuriers ont été repérés à l'aurore hier par le chien-pisteur de la Sûreté du Québec, venu épauler l'équipe de chercheurs. En attendant les secours, les garçons s'étaient réchauffés grâce à la chaleur émise par le moteur de leur VTT. « En arrivant, je leur ai fait boire un bon chocolat chaud et ils ont dormi. Bien sûr, ils ne sont pas allés à l'école hier. Ils se sont éveillés et sont en pleine forme », a confié leur mère, Mme Yvan Dubois.

PERSONNE NE BAT VOTRE
CONCESSIONNAIRE
CHRYSLER

COLT 100/COLT 200
1989

DE PLUS, JUSQU'À
483\$**
de réduction supplémentaire sur
la Colt 100 1989! Pour un temps
limité seulement.

9.9%
de taux de crédit*

(9.9 % / 24 mois - 10.9 % / 36 mois - 11.9 % / 48 mois)

PLUS

500\$
de remise en argent

Vous n'avez pas le choix:
Vous obtenez les
deux automatiquement!

Colt 100 et Colt 200: toute la technologie japonaise!

*Ces offres annulent toutes les offres précédentes. Elles ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour leur usage personnel. Conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Credit Canada Ltée, elles ne s'appliquent qu'aux véhicules achetés chez les concessionnaires Chrysler participants et livrés par ces mêmes concessionnaires, du 20 avril 1990 jusqu'à la fin de ce programme, telle qu'elle sera déterminée par Chrysler Canada. La livraison doit se faire à partir du stock des concessionnaires. Les offres de crédit ne s'appliquent ni aux véhicules loués, ni à ceux devant faire partie d'un parc automobile. Les acheteurs admissibles choisissant le taux de crédit bénéficient d'un taux de 9.9 % pour un terme maximal de 24 mois, de 10.9 % pour 36 mois et de 11.9 % pour 48 mois. Les acheteurs sont responsables des taxes, de l'immatriculation, du transport, des assurances et autres frais pouvant s'appliquer.

**Selon l'équipement avec lequel le modèle a été livré au concessionnaire par le constructeur, ce montant peut varier de 262 à 483 \$.



RÉSULTATS
Loto-Québec



Tirage du 90/05/07

Vous pouvez
miser jusqu'à
21 h les soirs
de tirages

7	8	9	16	17
20	22	24	28	35
36	38	41	46	48
52	53	59	62	66

Prochain tirage:
90/05/09

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



PERSONNE



Commissions scolaires

L'adoption des budgets sera retardée

Les quelque 150 commissions scolaires du Québec devront retarder l'adoption de leur budget, cette année, le ministère de l'Éducation ne leur ayant pas encore fait connaître les règles du jeu concernant la taxation et les subventions de péréquation.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Dans le meilleur des cas, les règles budgétaires et les paramètres de financement devraient parvenir du ministère à la fin de mai et les budgets scolaires être adoptés d'ici la fin de

juin. Dans le pire des cas, l'adoption des budgets pourrait être retardée jusqu'en septembre ou octobre.

Dans une lettre transmise aux directeurs généraux des commissions scolaires, cette semaine, le sous-ministre Thomas J. Boudreau confirme que le gouverne-

ment a l'intention de reporter la date ultime du dépôt des budgets des commissions scolaires au 30 septembre 1990.

Habituellement, les commissions scolaires adoptent leur budget à leur session régulière du mois de mai.

C'est le chambardement au chapitre du financement des commissions scolaires, annoncé dans le dernier discours du budget du Québec, qui oblige le ministère de l'Éducation à édicter

de nouvelles règles budgétaires. Les modifications à la taxation scolaire nécessiteront également le dépôt d'un projet de loi d'ici le 15 mai pour amender la Loi sur l'instruction publique. Ce projet doit être étudié aujourd'hui par le Conseil du Trésor en vue de son acceptation par le Conseil des ministres demain.

Cependant, l'adoption de ce projet de loi n'est pas prévue avant la fin de juin.

En permettant aux commis-

sions scolaires d'aller chercher 320 millions \$ supplémentaires dans le champ d'impôt foncier, le gouvernement du Québec devra augmenter d'autant le pouvoir de taxation de ces organismes.

Actuellement, ce pouvoir de taxation est limité, à toutes fins utiles, au moindre de 6 % des dépenses de fonctionnement des commissions scolaires ou 25 cents du 100 \$ d'évaluation. Le projet de loi pourrait augmenter cette limite à 35 cents du 100 \$ d'évaluation.

En Bref

■ Boulevard Paris

BEAUPORT — Le conseil municipal de Beauport a adopté hier soir un règlement décrétant des travaux de construction en vue de la première phase du prolongement du boulevard Paris. Cette première partie des travaux, qui coûtera 726 000 \$, permettra de décongestionner le boulevard Raymond en détournant sur la nouvelle artère qui lui sera parallèle toute la circulation lourde dont une bonne partie provient des sablières situées dans ce secteur.

■ Campagne de financement

SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE — Du 8 mai au 3 juin, l'Association des bénévoles de l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, de Saint-Michel de Bellechasse, tient sa campagne annuelle de financement pour permettre la poursuite des activités de divertissement offertes aux résidents de l'hôpital. Un objectif de 4000 \$ a été fixé par la vingtaine de bénévoles dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des bénéficiaires notamment par l'organisation d'activités sociales et culturelles et d'un camp d'été. Deux activités de financement sont au programme, soit des séances de massage shiatsu au coût de 20 \$ par personne (8 au 11 mai) et un grand bazar à l'hôpital (1er, 2 et 3 juin). On peut également faire un don en écrivant à l'Association des bénévoles (80, rue Principale, C.P. 10, Saint-Michel, G0R 3S0).

Pohénégamook Santé Plein Air l'emporte au Gala de l'Entreprise

RIMOUSKI — Pohénégamook Santé Plein Air a raflé, à Rimouski, le trophée « Jules-A.-Brillant » 90 du Gala de l'Entreprise.

M. Jacques Brillant, fils du « bâtisseur d'entreprises » dont le prix honore le souvenir, est venu personnellement de Monaco où il habite maintenant, pour remettre le trophée à MM. Jocelyn Guimond, président du conseil d'administration, et Bernard Moreau, directeur général, ainsi qu'à Mme Françoise Lequien, responsable des communications.

En service depuis 1971, l'entreprise a été honorée en sa qualité de leader dans l'industrie touristique bas-laurentienne.

Ont aussi été honorés lors du 7e gala annuel « Les Entreprises Guy Rousseau Inc. », de Rimouski (volet production), la chaîne des « Supermarchés GP » (commerce

au détail) ainsi que les PME « Pommes de Terre Drapeau Inc. » de Sainte-Flavie (volet production), et la « Boutique Huguette St-Laurent 1986 Inc. » de Rimouski (commerce au détail).

L'Hôtel-Motel Le Gaspésiana de Sainte-Flavie est l'entreprise de service honorée cette année et l'on a proclamé « Vélo Plein Air Inc. » jeune entreprise de l'année.

Au plan culturel, la palme a été remportée par le Musée du Bas-Saint-Laurent, de Rivière-du-Loup, principalement pour la tenue de sa prestigieuse exposition sur Léonard de Vinci, au volet diffusion. Le Comité du Centenaire d'Amqui a reçu le même prix, au volet création. Le prix de marke-

ting a été décerné à l'Auberge La Gourmandière, de Pohénégamook.

Le trophée « innovation et recherche » a été raflé par « Services Techniques Logiciel Inc. », de Rimouski qui regroupe sous un même toit services de génie mécanique et d'architecture.

Mises en nomination

Dans cette dernière discipline, les « Nouvelles Technologies Index Inc. », de Rimouski, à qui l'on doit la cabine téléphonique solaire implantée dans diverses régions non électrifiées d'Afrique, était aussi candidate au trophée du « Gala de l'Entreprise », avec « Les Remorques de Rimouski Inc. ».

Cette dernière était aussi candidate au trophée remis à l'entreprise de production de l'année, avec le Groupe Lechasseur.



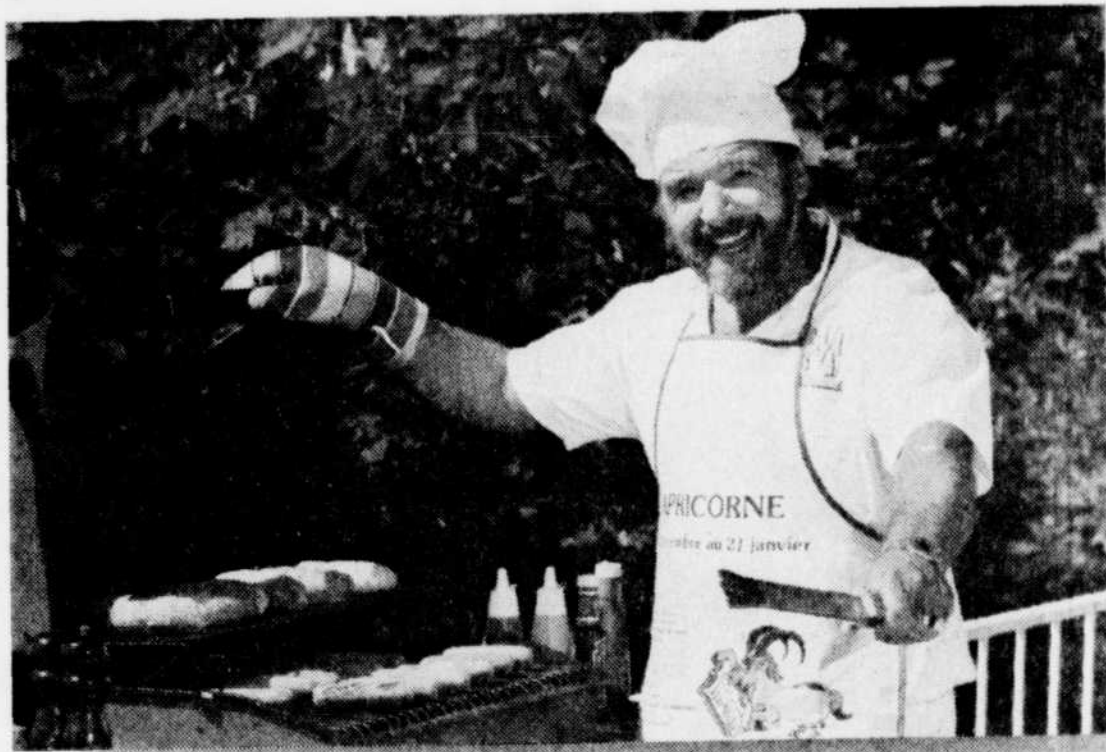
MM. Jocelyn Guimond et Bernard Moreau en compagnie de Mme Françoise Lequien, de Pohénégamook Santé Plein Air.

Le Groupe Kamouraska Société mutuelle d'assurance générale et Pohénégamook Santé Plein Air convoitaient le prix décroché par l'Hotel-Motel Gaspésiana, dans la catégorie des PME de service.

Dans le domaine culturel, le regroupement d'artistes « Au bout de la 20 » de même que les « Productions Recto/Verso » convoitaient le prix raflé par le Comité du Centenaire d'Amqui.

Le prix décroché par le Musée du Bas-Saint-Laurent était aussi désiré par « Le Barachois » de Matane ainsi que par la corporation de la Salle André-Gagnon de Kamouraska-L'Islet.

Enfin le trophée accordé dans le domaine du marketing à « La Gourmandière » de Pohénégamook était disputé par « Pohénégamook Santé Plein Air » et le « Groupe Prosac ».



"Sapriè mon oncle Jacques. Farceur, taquin pis toujours de bonne humeur. Il aimait ça quand y avait du monde, pis l'monde l'aimait bien. Si y en a pour dix, y en a pour vingt, disait-il souvent. J'le vois encore avec commandes du BB-Q et j'entends son rire joyeux. Ça nous manque déjà. Comme la fois où..."



Lépine Cloutier

Nous comprenons

La thérapie en clinique, la planche de salut du déviant sexuel

La vraie nature d'une mère...

c'est celle qu'offrent le Centre du Quartier et le Centre Jardin Paradis

À chaque achat, complétez le coupon chez un marchand du centre de votre quartier et courez la chance de mériter

350,00 \$

en bon d'achat au Centre Jardin Paradis*

Une façon bien à nous d'illuminer votre printemps et de verdier la Fête des Mères.

Règlements du concours disponibles chez tous les marchands de Place L'Ormière, Mail Cap-Rouge et Place Mont-Marie.

*Un prix par centre d'achat

Le Centre du quartier



PLACE L'ORMIÈRE
Mail Cap-Rouge
PLACE MONT-MARIE

« Je suis heureux d'avoir été dénoncé. Je sais que j'ai posé un acte impardonnable, mais maintenant je peux en parler ouvertement avec mes filles. J'ai changé de but en blanc. »

par **NORMAND PROVENCHER**
LE SOLEIL

Marcel (prénom fictif), 47 ans, est assis dans une petite salle de l'hôpital Robert-Giffard, face au représentant du SOLEIL. À ses côtés, quatre autres hommes écoutent religieusement ses propos qui, entendus en public, pourraient engendrer la colère et le dégoût. Mais ici, personne ne s'en offusque: eux-mêmes ont abusé d'enfants; eux-mêmes ont aussi été abusés sexuellement dans leur enfance.

Sans gêne ni retenue, Marcel revient sur son passé tumultueux: ces années à abuser de ses trois filles, ses problèmes conjugaux, ses cinq mois en prison, de l'ostracisme qu'il a eu à subir. «Après la venue des enfants, j'ai éprouvé un gros manque d'affection de la part de mon épouse. Je me suis donc tourné vers mes filles. C'était peut-être une sorte de revanche. » Puis vint la lumière au bout du tunnel avec le début d'un traitement à la clinique pour déviants sexuels de l'hôpital Robert-Giffard. Depuis un an et demi, grâce à cette « planche de salut », Marcel apprend à mieux se connaître.

Son histoire est bouleversante, sa sincérité désarmante. Les récits de ses quatre compagnons le seront tout autant. Mais après plusieurs mois de thérapie et un profond travail d'extériorisation, ils parlent plus ouvertement. Et ca-

ressent enfin l'espoir de s'en sortir.

Difficulté à s'affirmer

Jacques, début de la quarantaine, a abusé de sa fille de 12 ans, il y a maintenant cinq ans. Il s'est lui-même dénoncé à la Direction de la protection de la jeunesse. Après une thérapie de deux ans au Centre des services sociaux dont il garde un mauvais souvenir, il se retrouve à la clinique de Robert-Giffard.

« J'avais toujours été incapable de m'affirmer face aux autres adultes, confie-t-il pour expliquer son problème. Pour moi, faire face à une femme, c'était terrible, ça me faisait peur. J'avais de la difficulté à accepter l'autorité. Je me tournais donc vers ma fille pour obtenir de l'affection. Un enfant, c'est plus facile à manipuler. »

À la clinique, Jacques apprend à « faire mourir son fantasme » et à briser le carcan qui l'empêche de communiquer avec autrui. Un travail de longue haleine, fait-il savoir.

La vie n'a pas toujours été un jardin de roses également pour Denis. Enfant adopté, abusé par des cousins, il perd à 20 ans sa fiancée dans un accident de voiture. Trois jours avant le mariage.

« Elle était partie chercher sa robe de mariée. »

Quatre ans plus tard, il rencontre une autre femme et se marie. Une fille naît. Leur union prend du plomb dans l'aile lorsque leur deuxième enfant meurt lors de l'accouchement. « Elle m'en a toujours voulu pour ça », avoue Denis. Les années passent, la tension monte. L'alcool s'ajoute au décor. Incapable d'extérioriser ses sentiments, pris dans un cul-de-sac af-

fectif, il finit par abuser de sa fille de 10 ans.

À l'instar des autres, Denis a trouvé à la clinique pour déviants sexuels le moyen de s'en sortir. « Je me suis fait un *chum* de moi. Et je me suis aperçu que je n'étais pas tout seul avec ce problème. »

Pas des monstres

Ces pères incestueux savent que la société ne pardonne guère ce genre de délit. « Les gens s'imaginent toujours que nous sommes des monstres et qu'on devrait nous fouetter, ajoute Jean, 38 ans. Ils ne comprennent pas que le conflit tire son origine d'une frustration affective. Cette image démoniaque que l'on véhicule, ce n'est pas moi ça. »

« Et les victimes dans tout ça ? » « Je sais que j'ai trahi la confiance que ma fille avait en moi, reconnaît Jacques. Aujourd'hui elle a 16 ans. Si elle a des séquelles, ce n'est pas encore évident. »

« J'en parle très ouvertement avec mes filles maintenant, ajoute Marcel. Je sais qu'elles ont été un peu déstabilisées, mais heureusement, ça ne les a pas empêchées de se marier et d'avoir des enfants. »

Dans quelques mois, Marcel et ses compagnons termineront leur thérapie à la clinique de Robert-Giffard. Ils y auront appris à se découvrir et à se faire des « amis sincères ». Selon eux, jamais ils n'auraient pu s'en sortir si l'emprisonnement avait été leur seule porte de sortie.

« Une personne qui abuse, c'est une personne qui a besoin d'aide », conclut l'un d'entre eux, devant le hochement de tête approbateur de ses camarades.

Les francophones hors Québec sont hantés par le projet souverainiste

La sécession du Québec porterait un dur coup à l'affirmation des francophones vivant ailleurs au Canada. En conséquence, ces minorités appuient sans réserve l'accord du lac Meech.

par **ROGER BELLEFLEUR**
LE SOLEIL

C'est essentiellement la bonne parole qu'est venu porter dans la province, cette semaine, des représentants des groupes francophones ontariens, dont l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO).

De passage au SOLEIL, hier, la présidente et vice-présidente de l'organisme, Mmes Rolande Soucie et Jocelyne Ladouceur, ont fait valoir qu'au-delà de « l'accident de parcours » que fut Sault-Sainte-Marie, la communauté francophone est plus dynamique que jamais. Et que tout recul serait tragique pour la survie de ces communautés.

Ce n'est d'ailleurs pas sans une vive inquiétude que ces minorités ont pris connaissance de sondages récents indiquant une valorisation de l'idée de souveraineté et du fait que près de 50 % des citoyens de la Belle Province se considèrent désormais avant tout Québécois que Canadiens français.

Pour Mme Soucie, l'avenir de l'Ontario français est indissociable de celui du Québec. Et qu'une pleine participation de celui-ci à la fédération canadienne « est l'uni-

que garantie de notre épanouissement ».

A son avis, la politique de petits-pas ou étapes appliquée par le gouvernement ontarien pour mieux reconnaître dans les faits les besoins de sa minorité francophone commencent à porter fruits.

L'objectif de l'ACFO est cependant d'obtenir encore plus, soit que la province se déclare officiellement bilingue. La création d'une université exclusivement francophone calquée sur le modèle de l'Université du Québec est aussi au cœur de ses préoccupations.

La perspective de l'éclatement du pays, avec le rejet de l'entente du Lac Meech, le 23 juin prochain, ne pourrait que provoquer, selon ces deux émissaires, une nouvelle balkanisation des minorités francophones aux pays, avec en prime



La présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario, Mme Rolande Soucie, mène actuellement une campagne de sensibilisation à travers le Québec.

un statut de simples groupes folkloriques.

C'est pourquoi, l'ACFO estime que cet accord controversé doit être signé par toutes les provinces dans son libellé original, quitte à y revenir dans une deuxième ronde de négociation.

Ainsi, l'ACFO ne dispute aucunement au pouvoir fédéral, comme le voudrait un des points mis de l'avant par le premier ministre Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, un rôle de promoteur des minorités linguistiques à la grandeur du pays. Comme elle se dit prête aussi à considérer le concept d'un code des minorités auquel fait allusion le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Remillard.

Au cours de ce pèlerinage en terre québécoise, outre M. Remillard, la délégation de l'ACFO doit aussi rencontrer le ministre Claude Ryan et diverses instances comme le Conseil supérieur de l'éducation et le Conseil de la langue française. Au programme aussi, des entrevues avec des représentants du Parti libéral, du Parti Québécois et du Parti Egalité.

L'ANSE-AUX-BARQUES

Fine cuisine de bistro

Ambiance chaleureuse sur trois étages
Cuisine continentale variée à prix raisonnables
Sélection internationale de bières

Réervations: 692-4674

28, boul. Champlain - face à la traverse de Lévis

Jeune mortel: parents accusés

HEARST, Ontario (PC) — Les parents et la grand-mère d'une fillette de neuf ans ont été accusés, hier, d'avoir causé sa mort en la soumettant à un jeûne mortel.

Marie-Josée et Denis Laroche, de Saint-Jérôme, au Québec, et Rolande Turgeon, de Hearst, en Ontario, ont été inculpés d'avoir été négligents et de ne pas avoir procuré les nécessités de la vie à Melissa Laroche.

Melissa a succombé à une mé-

ningite, le 15 mars dernier, à l'hôpital pour enfants d'Ottawa. On avait constaté qu'elle était déshydratée et mal nourrie.

Elle avait passé, auparavant, une quarantaine de jours chez sa grand-mère, qui se prétend une hygiéniste et qui lui avait fait subir une diète extrêmement sévère.

Solde 50%

Sur une sélection d'impers et de tailleurs printaniers

Choix de tailles limité.

Toute vente finale

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, STE-FOY
656-1902

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
Extérieur numéro sans frais
1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 9h à 12h

BARMAN — BARMAID
• Cours de Service au Bar
• Offerts par l'École des Maîtres
• Service de Placement
• Permis du Ministère de l'Éducation
Régulièrement révisés et actualisés
de l'ordre scolaire ou du chômage
737, côte d'Abraham - 529-5333

LA SOLUTION POUR VOS GOUTTIÈRES

GRILLAGES MR enr.

Le grillage MR, fait d'acier galvanisé, est la solution à votre problème de feuilles et autres débris dans vos gouttières.

ESTIMATION GRATUITE

839-9625
Heures d'affaires: du lundi au vendredi: 9h à 21h; samedi, 9h à 12h.

PARLEZ ANGLAIS D'ICI L'ÉTÉ

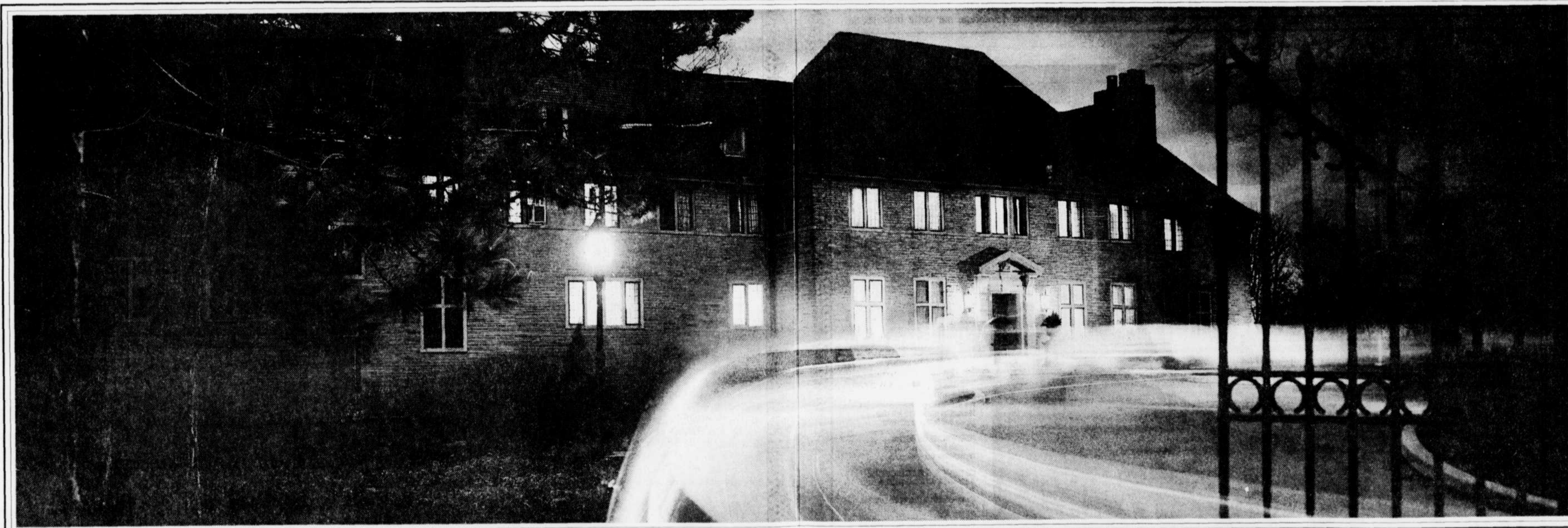
Vous parlez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz. L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appellez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

— COURS DEDUCTIBLE D'IMPÔT

BERLITZ
5 PLACE QUÉBEC
529-6161

© 1990 Centres de Langues Berlitz



Ne faisons pas fuir les voisins.

L'endroit est mal choisi pour essayer le puissant V-8 de 180 chevaux de la Sedan de Ville. Ou pour prouver que cette berline de luxe bondit de 0 à 96,5 km/h (60 mi/h) en un temps remarquable de 8,7 secondes. Ou pour rappeler que cette Cadillac surpasse facilement toutes les autres berlines de luxe nord-américaines, y compris la Continental et la Lincoln Town Car. Étonnamment, même la Volvo 760*.

Vous pouvez cependant tranquillement apprécier l'observation de certains rédacteurs de *Motor Trend*: la Sedan de Ville « parle en douceur d'autorité et de puissance... le luxe n'a pas été physiquement gommé par les contraintes de la soufflerie ». Car après tout, tout en jouissant de la puissance et du luxe, nous devons nous plier aux règles de bon voisinage.



SEDAN DE VILLE
LE STYLE CADILLAC

Toute nouvelle Cadillac est assortie d'une garantie de 3 ans ou 100 000 km qui comprend une couverture complète du véhicule, un superbe programme d'entretien régulier gratuit de la même durée et une protection anti-rouille de 6 ans ou 100 000 km. *Voyez votre concessionnaire Cadillac pour obtenir tous les détails. La Cadillac Allant porte une garantie éponouffante de 7 ans ou 100 000 km. *D'après les essais d'accélération et de dépassement 1990 effectués par le United States Auto Club.

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
Extérieur numéro sans frais
1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 9h à 12h

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
★ **Plus-Bas-Prix** ★
★ Valeur - Pour - Valeur ★
★ 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 ★
★ 445* - 525* - 575* ★
★ **Super Promotion** ★
★ (SUR PLACE) ★
★ Logements, services, ★
★ Tout faire, ★
★ Assurances, ★
★ Épargne du feu, ★
★ Automobile, ★
★ Piscine intérieure, ★
★ Vente immobilière, ★
★ Dépanneur, ★
★ Terrain de golf, ★
★ Terrasse sur le toit, ★
★ Développement extérieur en sol.

★ **PLACE CONCORDIA** ★
★ 2825, de la Concorde, Québec ★
★ 628-5998 628-1312 ★
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

PARFOIS ON CHERCHE AILLEURS...



les modèles exclusifs et audacieux de Mikli • Armani • Picasso • Esprit • Gautier • Polo/Lauren • Vuarnet • Montana et nos « solaires 90 »

ET ON LES DÉCOUVRE ICI...

Opti Boutiq

1936, rue Cartier 1100, boul. Champlain
Québec
525-7285 654-0181
Vos opticiens,
Johanne Ross et Normand Barabé

La société d'État veut se mettre à l'écoute du public Hydro confiante de rétablir un bon climat

MONTREAL (d'après PC) — Le grand patron d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin, croit possible quoique « pas facile » de rétablir le climat, après le retour au travail forcé de 14 000 employés de la société d'État.

En conférence de presse, hier, après s'être adressé aux membres du Canadian Club, le président du conseil et chef de la direction d'Hydro-Québec a été appelé à commenter la loi spéciale qui a forcé les 14 000 employés à rentrer au travail. L'Assemblée nationale a aussi décrété les conditions de travail des techniciens, employés de bureau et de métier.

Malgré tout, M. Drouin croit qu'il est possible de rétablir « une atmosphère vivable » à la société d'État, grâce à la discussion avec ses employés. Il se dit toutefois conscient que cela « ne se fera pas

dans les prochains jours » seulement.

Toutefois, il ne compte pas effacer les milliers de mesures disciplinaires qui ont été prises à l'endroit des employés, tout au long du conflit de travail de 18 mois. « Ces mesures ont été prises en toute connaissance de cause » en invoquant « le bon sens et le règlement », justifie-t-il. Il n'est donc « pas du tout » question d'effacer ces mesures disciplinaires, a bien précisé M. Drouin.

A l'écoute du public

Par ailleurs, M. Drouin a déclaré que Hydro-Québec s'engage à être plus à l'écoute de l'opinion

publique pour tenter de dégager des consensus au sujet de son développement.

Il a expliqué qu'Hydro-Québec recherchait des consensus collectifs précisément dans trois domaines : la nécessité d'économiser l'énergie ; le choix de l'hydroélectricité aux dépens des autres formes d'énergie et le développement des exportations.

Une commission parlementaire commence justement, à Québec, sur les grandes orientations de la société d'État. M. Drouin compte sur cette commission pour « l'aider à voir où sont les consensus, où sont les réticences » dans la société.

Pour ce qui est des exportations, Hydro va demander aux Québécois s'ils préfèrent « répondre uniquement à la crois-

sance des besoins québécois ou devancer le potentiel hydro-électrique pour des fins d'exportations ». Sans cacher son penchant, M. Drouin fait valoir que les exportations sont très rentables.

Environnement

Hydro devra aussi répondre aux questions concernant les effets sur les communautés autochtones, l'environnement et la faune du développement hydroélectrique.

Devant le Canadian Club, M. Drouin a tenté de se faire rassurant. « Hydro ne cherche pas le développement à tout prix sans se soucier de l'environnement. Nous ne nions pas que ça ait un impact, mais 20 années de recherches et d'études d'impact permettent de mesurer adéquatement ces répercussions », soutient-il.

Un audacieux vol de banque à Montréal

MONTREAL (PC) — Muni de cinq faux bâtons de dynamite, un audacieux voleur a réussi à désarmer un gardien de sécurité avant de faire main basse sur le contenu de deux tiroirs-caisses, hier, dans une succursale de la Banque Nationale, rue Hochelaga, dans l'Est de Montréal. Après son méfait, le suspect a pris la fuite au volant d'un véhicule à l'intérieur duquel se trouvaient trois personnes dont les policiers étaient toujours sans nouvelles hier soir.

Il était environ 14 h 45, hier, lorsque le gardien de sécurité de faction à l'intérieur de cette succursale bancaire, M. Gilles Loisel, a aperçu une camionnette suspecte en face de la banque.

« Je venais tout juste d'apercevoir ce véhicule lorsque soudain, un homme d'environ 35 ans s'est approché de moi et m'a posé des bâtons de dynamite sur la poitrine en m'ordonnant de lui remettre mon arme », a expliqué M. Loisel.

« En dégainant mon revolver, ma première réaction fut de résister, mais j'ai ensuite pensé aux caissières et j'ai levé les mains pour qu'il s'en empare », a précisé l'homme de 55 ans.

Le bandit aurait tiré un coup de feu dans le plafond de la banque, après quoi, il a ordonné à M. Loisel de se coucher au sol. Puis, il a lancé en direction d'une caissière : « Je compte jusqu'à 10 et si vous n'avez pas encore terminé de remplir mon sac, je vais abattre le bonhomme ».

« Il s'est mis à compter lentement puis, il s'est arrêté à

sept. J'étais mort de peur. En sortant avec sa mallette remplie d'argent, il m'a ordonné de rester au sol, sans le regarder, mais je n'ai pu résister », a poursuivi M. Loisel.

C'est ainsi qu'il a vu le suspect sortir rapidement de la banque avant de s'engouffrer dans une voiture à l'intérieur de laquelle se trouvaient trois personnes d'origine asiatique.

Les policiers ne savaient pas hier soir si ces trois personnes étaient des otages ou des complices du malfaiteur, mais le gardien Loisel insistait lui pour affirmer que le conducteur de la voiture avait été bousculé par le voleur avant qu'il n'accepte de lui céder le volant.

Parce que le bandit avait déposé ses cinq bâtons de dynamite sur le comptoir de la banque avant de prendre la fuite, la Section technique du SPCUM a été appelée sur les lieux afin de les désamorcer, mais après vérifications, on constatait qu'il s'agissait, en fait, de cinq bâtons de bois recouverts d'un sac de papier et à l'extrémité duquel sortait un fil rouge.

Le montant du vol est évalué à environ 5000 \$.

Les manifestants ne s'impressionnent pas

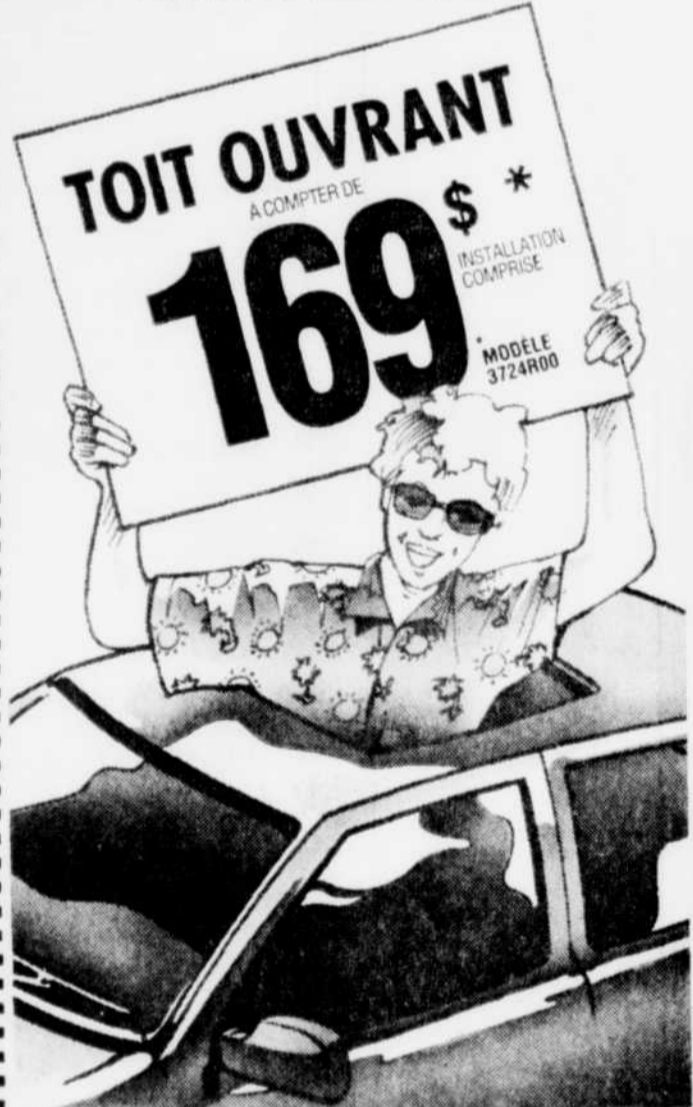
MONTREAL (PC) — Malgré les manifestations de Noirs devant la discothèque Thunderdome de Montréal en fin de semaine, le propriétaire Raynald Fradette n'a pas l'intention de reculer. Après la mort de Presley Leslie, atteint par des balles tirées par les policiers dans sa discothèque, Fradette a juré que les policiers étaient en état de légitime défense quand ces derniers l'ont abattu. « Certains Noirs espèrent, par leur manifestation, me faire changer d'idée car ils savent que mon témoignage sera déterminant, mais il n'en est pas question », assure le tenancier de 32 ans.

Marqué au fer

SHERBROOKE (PC) — Un déficient léger victime de lésions corporelles, Claude Raymond, a raconté, hier au palais de justice de Sherbrooke, de quelle façon son présumé tortionnaire, Marc Bolduc, lui a marqué les lettres US sur le bras droit avec une broche chauffée avec un briquet. Il témoignait alors au procès de Bolduc, âgé de 34 ans, qui est inculpé de lésions corporelles. La victime a expliqué que cet épisode est survenu à l'heure de la pause du lunch, dans la nuit du 9 août 1989, dans une manufacture de Lac-Mégantic où les deux hommes travaillaient. Raymond a relaté que ce soir-là, il avait tiré au poignet et à l'index avec l'accusé et qu'il l'avait emporté. C'est à la suite de cet affrontement amical que Bolduc lui aurait dit qu'il était pour le marquer au fer rouge. L'inculpé a plié une attache métallique pour former les lettres U et S du sigle USA, l'a chauffée avec un briquet et appliquée sur le bras de Raymond qui était entouré d'autres compagnons à l'extérieur de la manufacture.

ROULEZ À CIEL OUVERT

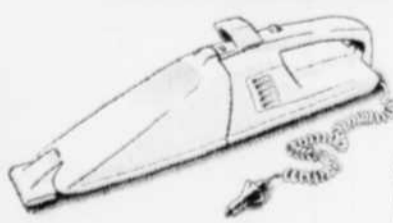
Pour conduire en plein air et vous sentir libre, rien ne remplace un toit ouvrant



Avec **LEBEAU Vitres d'autos**, vous avez la garantie d'un produit de qualité et d'une installation soignée.

GRATUIT*

À l'achat d'un toit ouvrant
*(Succursales participantes seulement)



ASPIRATEUR POUR L'AUTO
VALEUR DE **29⁹⁵**

AUDIOVOX VAC-LITE
(modèle #VAC-10)
(se branche dans l'allume-cigare)

QUÉBEC ET RÉGIONS

Québec 75, boul. Charest-Est 322-8816	Thetford-Mines 2542, rue Notre-Dame 338-4291	La Malbaie 84, boul. Marbois 439-2863
Charlebourg 1715, boul. St-Jean 627-5555	EXTERIEUR DE QUÉBEC	Matane 215, rue Soucy 382-9156
Levis 159, 1525, Kennedy 633-7777	Alma 1435, rue Du Port Sud 888-3036	Rimouski 252, rue St-Germain-Est 724-2150
Bas-Saint-Jean 1420, rue d'Ennassauville 681-1774	Bas-Côteau 271, boul. LaSalle 298-8830	St-Georges-de-Beauce 9580, boul. Lacroix 227-0227
St-Foy 900, rue de Bourgeois 638-4530	Chicoutimi 995, boul. Tardif 349-8836	Saguenay 208, rue Laurin 988-1544
Neuchâtel 9545, boul. l'Ormeau 842-2332	Jonquière 2163, rue St-Dominique 342-2029	

Votre expert
en installation de toit ouvrant

Lebeau

VITRES D'AUTOS

DIVISION DU GROUPE T.G.U. (INDUSTRIE INC.)

VERRES DE CONTACT CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

En liberté provisoire malgré une accusation de meurtre

VALLEYFIELD (PC) — Une jeune femme de Dorion, Chantal Morissette, a été libérée provisoirement par le juge Kevin Downs, hier, au palais de justice de Valleyfield, même si elle fait face à deux accusations de meurtre au premier degré. Normalement, les personnes accusées de deux chefs aussi graves ne sont pas remis en liberté avant leur procès. Le double meurtre est celui de Jean-Pierre Primeau et Claude Labarre, âgés respectivement de 39 et 40 ans. L'enquête préliminaire de Chantal Morissette aura lieu la semaine prochaine et devrait permettre d'en connaître davantage sur cette histoire.

TOUT ÉQUIPÉ

* Obtenez jusqu'à 100 \$ d'accessoires vidéo.

MISE AU POINT MACRO
Vous permet de filmer un petit objet à une distance de seulement 15 mm.

MISE AU POINT NUMÉRIQUE
Pour une mise au point parfaite de vos images.

COMMUTATEUR D'ÉQUILIBRAGE DU BLANC
La couleur reste naturelle, que vous filmez sous les rayons du soleil ou sous un éclairage artificiel.

DIAPHRAGME AUTOMATIQUE NUMÉRIQUE AVEC COMPENSATION D'ÉCLAIRAGE À CONTRE-JOUR
Maintient une exposition optimum lors de la prise de vue sous un éclairage trop intense ou à contre-jour.

VISEUR ÉLECTRONIQUE
Sert de moniteur pour la lecture instantanée.

RECHERCHE D'IMAGE À 2 VITESSES
Recherche d'image 13 fois plus rapide que la lecture normale.

RECHERCHE DE SCÈNE
Simplifie le montage pendant l'enregistrement et la copie.

OBTURATEUR ÉLECTRONIQUE À GRANDE VITESSE 1/1000^e DE SEC.
Capture l'action la plus rapide sans flou.

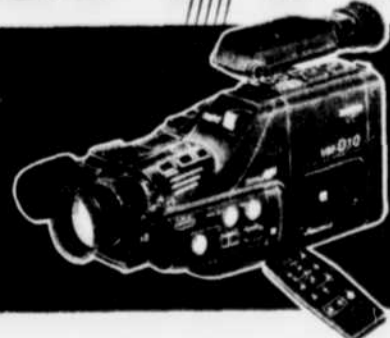
PRISE A/V
Pour visionner les bandes 8 mm sur tout téléviseur.

LE VM-D6 SANYO VIENT D'ARRIVER!

ZOOM RAPPORT 8 MOTORISÉ à vitesse variable. Se réglant en continu en pressant du doigt.

SANYO

999⁹⁹\$



VM-D10
3 TÊTES DA AVEC OBTURATEUR À GRANDE VITESSE
SUPERPOSITION NUMÉRIQUE.
TELECOMMANDE SANS FIL.
ZOOM RAPPORT 8 MOTORISÉ À VITESSE VARIABLE.

1599⁹⁹

ÉTUI EN PRIME

astral PHOTO

LE GRAND NOM DE LA PHOTO AU QUÉBEC

* Place Fleur de Lys 529-2541
* Galeries de la Capitale 627-5857

* Place Laurier 653-6089
Galeries Chagnon... 833-0848

Les adresses en caractères gras indiquent les magasins offrant le service de développement sur place.
* Indique Centre Vidéo

LE MONDE

Le tribunal d'arbitrage et l'affaire du «Rainbow Warrior» La France n'a pas rempli ses obligations

NEW YORK (AFP, Reuter) — Le tribunal international d'arbitrage a rejeté hier la demande néo-zélandaise exigeant le retour dans le Pacifique des deux officiers français impliqués dans l'attentat contre le Rainbow Warrior tout en considérant que la France n'a pas rempli ses obligations à l'égard de la Nouvelle-Zélande dans cette affaire.

Le tribunal a considéré qu'il ne pouvait «pas accepter» la requête néo-zélandaise lui demandant «de déclarer et d'ordonner le retour» sur une base militaire française du Pacifique, l'atoll de Hao, du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur.

Le tribunal a en effet considéré à la majorité que «les obligations de maintien des deux officiers sur l'île se sont éteintes le 22 juillet 1989».

Le gouvernement français «se félicite de voir ainsi mis un terme définitif à un problème qui avait assombri un moment les relations entre la France et la Nouvelle-Zélande», lit-on dans le communiqué du Quai d'Orsay.

Le premier ministre néo-zélandais Geoffrey Palmer, pour sa part, a qualifié ce jugement de «belle victoire» pour son pays

compte tenu, dit-il, que le tribunal a constaté «de graves violations par la France de ses engagements internationaux, entraînant un préjudice moral et matériel sérieux pour la Nouvelle-Zélande».

Violation substantielle

Le tribunal a en effet relevé plusieurs violations de la part de la France à propos de l'accord conclu sous l'égide de l'ONU entre Paris et Wellington en juillet 1986 à la suite de l'attentat en juillet 1985 contre le bateau de l'association écologique Greenpeace, le Rainbow Warrior. Cet attentat avait provoqué la mort d'un photographe portugais.

Cet accord avait commué une peine de dix ans de détention pour chacun des officiers en trois ans de relégation sur l'atoll de Hao, sans possibilité de le quitter à moins du consentement des deux pays.

En ce qui concerne le commandant Mafart, le tribunal a estimé à la majorité que la France «n'a pas violé ses obligations envers la Nouvelle-Zélande en l'évacuant le 13 décembre 1987». Mais, la France «a commis une violation substantielle et continue de ses obligations en n'ordonnant pas le retour du commandant Mafart sur l'île de Hao à partir du 12 février 1988».

À propos du capitaine Prieur, le tribunal a déclaré que la France «a commis une violation substantielle de ses obligations en ne s'efforçant pas d'obtenir de bonne foi, le 5 mai 1988, le consentement de la Nouvelle-Zélande au départ du capitaine Prieur de l'île de Hao».

Aussi pour le tribunal, la France «a commis une violation substantielle de ses obligations en évacuant le capitaine Prieur de Hao les 5 et 6 mai 1988».

En outre, selon le tribunal, la France «a commis une violation substantielle et continue de ses obligations en ne renvoyant pas le capitaine Prieur à Hao».

Réparation adéquate

Dès lors, le tribunal a estimé que la «condamnation» de la

France, rendue publique par sa propre décision, «constitue une réparation adéquate au préjudice juridique et moral subi par la Nouvelle-Zélande».

Dans une recommandation, le tribunal engage les deux gouvernements «à créer un fonds destiné à encourager les relations étroites et amicales entre les citoyens des deux pays». Il recommande au gouvernement français d'y «apporter une contribution initiale de deux millions de dollars américains».

Le tribunal était composé d'un juge uruguayen, ancien président et juge de la cour internationale de justice, M. Eduardo Jimenez de Arechaga, et de deux personnalités désignées par chaque pays, M. Jean-Denis Bredin pour la France et Sir Kenneth Keith, pour la Nouvelle-Zélande.

En annexe de la décision du tribunal, Sir Kenneth Keith a expliqué dans une opinion séparée «son désaccord avec les décisions de la majorité quant à la légitimité de l'évacuation du commandant Mafart et à l'extinction des obligations de séjour à Hao au mois de juillet 1989».

Après Concorde, un autre supersonique européen

PARIS (d'après AFP) — Aérospatiale annoncera demain un «important accord» concernant l'étude d'un nouvel avion de ligne supersonique, a-t-on appris auprès du constructeur aéronautique français.

Le partenaire d'Aérospatiale devrait être British Aerospace, avec lequel le groupe français a réalisé le premier Concorde il y a plus de 20 ans, estime-t-on dans les milieux aéronautiques. Le groupe français refuse toutefois de confirmer ou démentir l'identité du partenaire et les modalités de l'accord avant demain.

Selon les études préliminaires menées par les industriels et les gouvernements français et britannique mais aussi aux États-Unis et en URSS, ce type d'appareil pourrait, vers l'an 2005, transporter 200 passagers au moins sur des distances supérieures à 12 000 km et à une vitesse de mach 2,5 au lieu de 110-120 personnes à mach 2 sur l'actuel Concorde.

Les industriels de l'aéronautique européens comme américains n'ont jamais caché que pour donner un successeur au Concorde, il faudrait dépenser près d'une quinzaine de milliards \$ en frais de développement.

Il faudra aussi compter avec

la persistance des objections écologiques (pollution, bruit) qui avaient interdit le succès commercial du premier Concorde.

La perspective de réaliser un deuxième appareil, considérée comme complètement incongrue il y a cinq ans, est récemment devenue plus crédible, en raison de l'amélioration de la conjoncture économique générale et de la vive progression du trafic aérien depuis trois ans.

Entente sur les missiles

Par ailleurs, Aérospatiale et Selenia (Italie) viennent de signer un accord de coopération à long terme dans le domaine des systèmes d'armes missiles, a indiqué le groupe français hier dans un communiqué.

Aérospatiale et Selenia coopèrent déjà dans le cadre d'Eurosam sur une famille de systèmes sol-air, à la suite d'un accord signé en octobre 1988.

Les deux groupes ont également signé un accord «destiné à lancer un processus de coopération dans le secteur des satellites» dont les modalités doivent encore être définies.

LES CRITIQUES SE PRONONCENT: ACURA, ACURA, ACURA!

INDICE DE SATISFACTION DU CLIENT

1987

J.D. Power & Associates

1. Acura
2. Honda
3. Mercedes
4. Toyota
5. Mazda
6. Subaru
7. Cadillac
8. Nissan
8. Jaguar
10. Mercury
11. BMW
11. Lincoln

INDICE DE SATISFACTION DU CLIENT

1988

J.D. Power & Associates

1. Acura
2. Mercedes
3. Honda
4. Cadillac
5. Toyota
6. Lincoln
7. BMW
8. Volvo
9. Mazda
9. Audi
11. Subaru
12. Nissan

INDICE DE SATISFACTION DU CLIENT

1989

J.D. Power & Associates

1. Acura
2. Mercedes
3. Honda
4. Toyota
5. Cadillac
6. Nissan
7. Subaru
8. Mazda
8. BMW
10. Buick
11. Plymouth
12. Audi
12. Volvo

S'il y a un domaine où l'on remet des trophées à pleines portes, et de toutes sortes, c'est bien celui de l'industrie automobile. Mais de tous ces trophées, il en existe un qui est de loin le plus significatif et le plus convoité de tous, avec raison. Car il est décerné par les critiques automobiles les plus sévères au monde. Les propriétaires de voitures!

Depuis maintenant trois ans, les propriétaires d'Acura sont les plus satisfaits de tous, selon l'Indice de satisfaction du client de J.D. Power and Associates*

Nous remercions tous les propriétaires d'Acura pour leur appui et leur fidélité durant ces trois années consécutives. Chez Acura, nous sommes confiants que l'histoire se répétera, se répétera, se répétera.

Pour plus de renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km**, les concessionnaires et le Plan Acura Bail*** composez sans frais le 1 800 263-2828.

ACURA
Les voitures construites de main de maître.
Votre vie tient à votre ceinture.



P.D.S.F. à partir de 33 295 \$ pour la berline Legend 1990. Ce prix n'inclut pas les frais d'immatriculation et de transport ni les taxes (s'il y a lieu). Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. * Sondages 1987, 1988 et 1989 de l'Indice de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service après-vente du concessionnaire aux États-Unis. ** Selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire. *** Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



1er pour la satisfaction selon J.D. Power 1987 - 1988 - 1989
4901, boul. des Galeries
622-8180 Une division de Honda Canada Inc.



ÉQUIPEMENT COMPLET TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

\$31500

LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

- DÉMO stock 90-236
- 4 PORTES 100 000 KM
- SUPER SPÉCIAL

Gorbatchev flatte les vétérans

MOSCOU (AFP, AP) — Les sifflets et les slogans hostiles à Mikhaïl Gorbatchev lancés par les manifestants sur la Place Rouge lors des cérémonies du 1er mai sont contraires à la « démocratie », a affirmé hier le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev lors d'une réunion des anciens combattants au Kremlin, selon le compte-rendu de l'agence TASS.

Le président soviétique, à la tête de la direction soviétique qui assistait aux cérémonies du 1er mai sur la Place Rouge, avait quitté la tribune officielle quant les manifestants du défilé non-officiel mais autorisé, avaient vivement pris à partie M. Gorbatchev.

« Un processus de cristallisation des positions est en cours », a affirmé le président soviétique. Les défenseurs de la Perestroïka doivent « être prêts à répondre à l'opposition de n'importe quelle force qui voudrait nous ramener en arrière, ou nous pousser dans quelque abîme », a-t-il ajouté.

« Il y a eu une tentative de ce genre sur la Place Rouge le 1er mai, après la manifestation des travailleurs. Si sous les slogans marchaient des démocrates alors je ne sais pas du tout ce qu'est la démocratie », a affirmé le président Gorbatchev devant les vétérans.

Les anciens combattants soviétiques que M. Gorbatchev avait réunis au Kremlin, Gorbatchev, à l'approche du 45ème anniversaire de la victoire de 1945, se sont livrés à un vif plaidoyer conservateur contre les libéraux du Parti communiste et les nationalistes des républiques.

Avec la Lettonie
Moscou est d'autre part apparu en retrait, hier, dans sa condamnation de la décision lettone, en demandant une « clarification » au Parlement letton sur le contenu exact de sa déclaration d'indépendance votée vendredi dernier.

Selon le centre de presse du Parlement letton, le Soviet suprême (Parlement) soviétique a demandé au président du Parlement letton Anatolijs Gorbunovs de « clarifier certains points de la déclaration d'indépendance » lettone votée vendredi dernier.

Le président du Parlement letton a aussitôt décidé de créer une

« commission de juristes » de quatre membres, chargée de répondre au Soviet suprême soviétique, ajoute le texte.

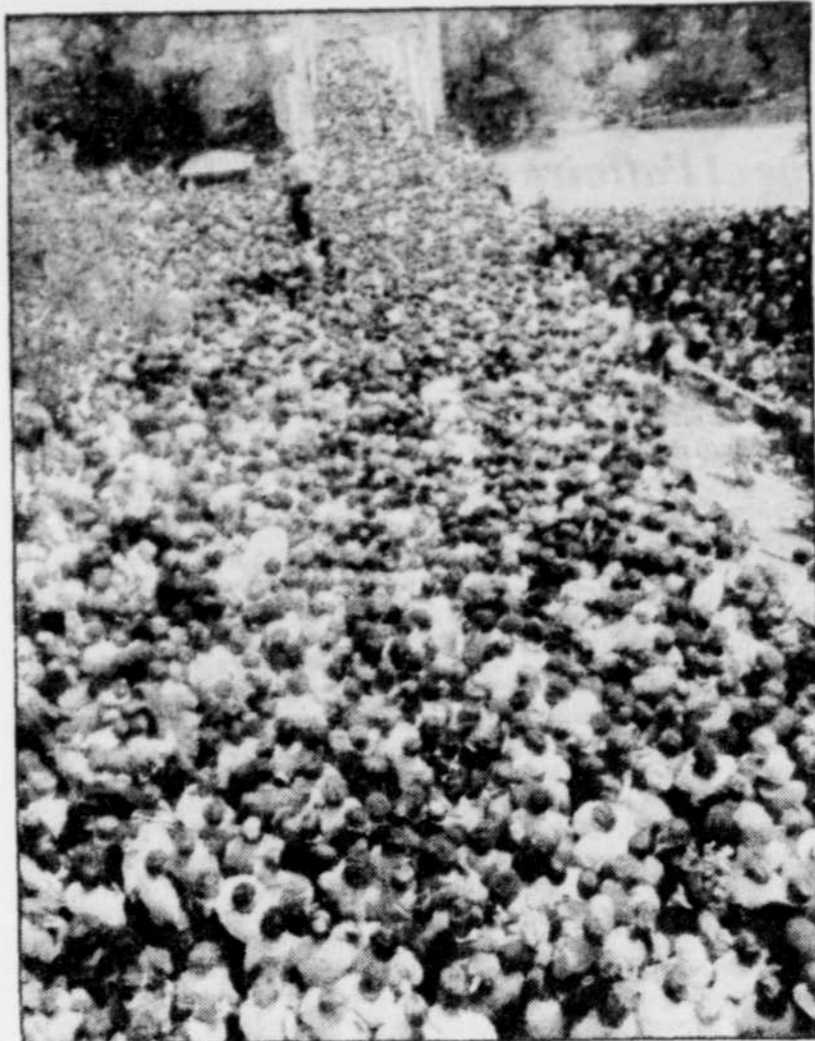
Le gouvernement de la république a également promis que la Lettonie respectera rigoureusement de toute manière les intérêts de l'URSS et a émis l'espoir que le dialogue s'engage bientôt entre Moscou et Riga.

L'arme de la viande

De son côté, le parlement lituanien envisage de répliquer au blocus économique imposé à la république balte par Moscou en réduisant de 10% ses livraisons de viande à l'Union soviétique, a indiqué hier à Vilnius le ministre lituanien de l'Agriculture, M. Vytautas Knacy.

« Nous nous sommes aperçu que la viande représente pour nous une arme réelle dans notre lutte pour l'indépendance », a déclaré M. Knacy au cours d'une conférence de presse organisée à l'issue d'une journée de débats en commission du parlement lituanien sur la question du blocus.

Cette décision n'avait pas été formellement adoptée par les députés lituaniens, mais le ministre de l'Agriculture a affirmé qu'elle serait applicable dès aujourd'hui.



Plus de 40 000 Roumains ont franchi, en fin de semaine, le pont de la rivière Prut, à la frontière soviéto-roumaine, pour fraterniser avec leurs frères de la Moldavie. C'était la première fois depuis un demi-siècle que la frontière était ouverte entre les deux pays.

La violence se poursuit en Roumanie

BUCAREST (D'après AFP) — Le Conseil provisoire d'union nationale (CPUN), l'organe du pouvoir législatif en Roumanie, a condamné lundi la violence politique après que le principal candidat de l'opposition aux présidentielles, M. Radu Campeanu, eût été agressé pendant sa campagne.

Peu auparavant, Washington avait averti la Roumanie que les actes de violence politique enregistrés dans ce pays menaçaient l'amélioration des relations américano-roumaines.

De nouveaux incidents se sont produits hier à Ploiesti, à 60 km au nord de Bucarest, ont rapporté des témoins. Plusieurs centaines de manifestants anti-gouvernementaux ont été attaqués à coups de pierres et frappés à coups de bâtons par des contre-manifestants portant des portraits du président intérimaire Ion Iliescu.

M. Iliescu a d'autre part affirmé qu'il devait rencontrer aujourd'hui des représentants des contestataires qui occupent depuis deux semaines la Place de l'université dans le centre de Bucarest.

Birks a le cadeau qui la comblera.
Fête des Mères, le 13 mai

695 \$
Valeur de remplacement: 1000 \$

695 \$
Valeur de remplacement: 1000 \$

1195 \$
Valeur de remplacement: 1700 \$

Bijoux exquis

Cette année, la fête des Mères peut être inoubliable... si vous lui donnez cette parure perles et diamants. Allure superbe et prix plus que raisonnable.

Fabriqués avec minutie dans l'atelier de joaillerie de Birks, ces bijoux arborent une splendide perle de culture 6 x 6,5 mm encadrée de 14 diamants Birks montés sur or 14 carats.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS
Place Ste-Foy 653-4035

PISCINES GUNITE DE QUÉBEC
1572, av. du Parc, Sainte-Foy (1983) inc.
Près de l'Aquarium

25% ET PLUS
sur tous les meubles de résine de synthèse

Meubles de jardin

HEIDT Scanline
ALLIBERT JAMI
AMECA JARDIN

Chlore, produits chimiques et accessoires de piscines vendus à prix concurrentiels.

653-1871

UNE EAU DE PISCINE ÉTINCELANTE DE PROPRETÉ ET UN SEAU À GLACE GRATUIT!

C'est ce que vous recevez à l'achat du chlore sec HTH MD en format de 45,4 kilos, de 40 kilos et de 34,1 kilos, ou à l'achat de deux (2) 20,4 kilos. Jusqu'à épuisement des stocks.

(Valeur proposée: 14,95 \$) Avec **hth**

Cartier

21
muft de Cartier

Un chiffre fétiche

À l'aube d'un nouveau siècle, must de Cartier a créé la montre "21" de style net et dépouillé. La rencontre du raffinement et de la jeunesse. Boîtier en acier solide assorti du bracelet GRAIN DE RIZ poli qui confère une touche élégante à son allure sportive. Pourquoi résister à l'irrésistible ?

- garantie Birks de 2 ans • gravure gratuite
- certificat de remplacement d'une pile

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS
Place Ste-Foy 653-4035

POMPE POUR PUIITS ARTÉSIEN

GRUNDFOS acier inoxydable

GARANTIE 5 ANS INCLUSE

394⁵⁰\$

PF Pompe & Filtration Nord-Est inc.
925, av. Godin, Ville Vanier
Tél.: 681-0603
Fax: 681-9795

Vente Installation Service

UNE PRIMEUR EXCLUSIVE À BIRKS

Collier 18" 795\$
Collier 24" 995\$
Bracelet 7 1/2" 395\$

LES RANGS DE PERLES CULTIVÉES

Birks est fière de présenter en exclusivité ses rangs de perles cultivées. Les perles sont assemblées selon leur calibre et leur lustre chatoyant. L'épaisseur de la nacre est exceptionnelle.

Les rangs de perles sont présentement offerts à un tiers de moins que le prix habituel.

Dans chaque boîte bleue se cache une occasion rêvée.

BIRKS
Place Ste-Foy 653-4035

PRÉSENTEMENT EN COURS

Bientôt l'été, les vacances... nous avons pensé souligner la

FÊTE DES MÈRES

par une OFFRE EXCEPTIONNELLE

20% à 50%

de rabais sur les maillots de bain, robes de chambre, robes de nuit, robes d'intérieur, ensembles pantalons.

(8 à 22 ans), dans les marques suivantes:

gotta Anita Balle tropic CAMP Cole

Chez nous, la différence... c'est le service!

le Salon **Geneviève Morel**

- Coiffeuse diplômée
- Spécialiste en coiffure médicale et esthétique

287, rue Saint-Joseph Est - 522-1504
(de biais avec la bibliothèque municipale)

MasterCard VISA

Barons de la drogue arrêtés en Floride

TAMPA (AP, AFP) — Deux Colombiens prétendant appartenir au cartel de Medellín ont été arrêtés, hier, sous l'accusation d'avoir acheté des missiles Stinger avec l'intention de les utiliser contre les avions transportant des dirigeants colombiens, selon le FBI.

Armes israéliennes

Les suspects ont révélé à des agents doubles du FBI qu'ils étaient disposés à céder entre 400 et 600 kilogrammes de cocaïne en plus d'un million \$ en billets de banque, pour l'avion et des armes, selon les dépositions des enquêteurs auprès du procureur de l'Etat.

Au même moment, une délégation du gouvernement d'Antigua et Barbuda, est arrivée pour enquêter sur les transferts d'armes israéliennes destinées à des narco-trafiquants colombiens, en Israël.

Selon les autorités colombiennes, des grenades, des armes légères anti-chars et anti-aériennes, ainsi que des pistolets Uzi, vendus au gouvernement d'Antigua et de la Barbuda, ont été découvertes, début 1989, dans la propriété d'un trafiquant.

Elections difficiles

Cette situation complique sérieusement la vie des candidats à l'élection présidentielle du 27 mai. Trois candidats ont été assassinés au cours de la plus violente campagne de l'histoire de la Colombie.

La lutte contre les narcotrafi- quants s'est poursuivie de façon

intensive, ces derniers jours. Des raids éclairs dans des laboratoires clandestins établis dans la jungle ont permis de saisir plus de 13 tonnes de cocaïne, ce qui constitue la plus importante prise jamais réalisée, au cours d'une seule campagne.

Amnistie pour M-19

Enfin, les 387 anciens guérilleros du M-19 actuellement détenus ont demandé à bénéficier de l'amnistie accordée par le président colombien aux membres de cette organisation d'extrême gauche

Attentat contre Fujimori

LIMA (AFP) — Alberto Fujimori, l'un des deux candidats au second tour de l'élection présidentielle péruvienne, a échappé à un attentat, dimanche à Lima, lorsqu'un engin a fait explosion à environ 300 mètres de lui, blessant grièvement une jeune femme, a annoncé la police hier.

L'attentat a été revendiqué, dans des tracts laissés sur les lieux de l'attentat, par le Mouvement du défense du peuple, groupe qui est une émanation du Sentier lumineux, l'organisation de guérilla maoïste.

« Ni Fujimori, ni Vargas Llo-

sa ne sont la solution, parce qu'ils représentent la droite. Vive la lutte armée », indique l'un des tracts, appelant les Péruviens à ne pas participer aux élections.

La bombe a fait explosion quelques minutes avant le passage du cortège de M. Fujimori.



Maria del Carmen Estrada aux pieds du pape qui était accompagné, hier, du président Carlos Salinas, du Mexique.

Mexicaine aux pieds du pape

MEXICO (AFP) — Une jeune Mexicaine a réussi à tromper la vigilance des forces de l'ordre et à franchir le cordon de sécurité pour se jeter aux pieds du pape, lui baiser les mains et lui déclarer son amour.

Alors que Jean-Paul II quittait hier le palais présidentiel à Mexico en compagnie du chef de l'Etat Carlos Salinas pour se diriger vers l'hélicoptère qui devait l'emmener à Chalco, une localité de la banlieue, la femme a surgi et s'est jetée aux pieds du pape.

Jean-Paul II a relevé la jeune femme qui a expliqué ensuite aux journalistes: « J'aime le pape, j'aime le Saint-Père. Pour moi il représente le Christ et je lui ai dit que je l'aimais ».

« Il est tout pour moi, je l'ai embrassé au nom de toute la jeunesse du monde », a encore déclaré Carmen Estrada qui dit appartenir à un groupe religieux mexicain.

Otages: Israël prêt à négocier

JERUSALEM (AFP, Reuter, AP) — Israël serait disposé à favoriser la libération des otages occidentaux au Liban à condition d'obtenir la libération de ses soldats et la restitution des corps de militaires disparus dans ce pays, a indiqué hier le porte-parole de Yitzhak Shamir, le premier ministre israélien.

du terroriste palestinien Nasser Saïd emprisonné à perpétuité pour avoir tué des enfants d'origine juive lors d'un attentat à la grenade.

Cette décision a alimenté les spéculations sur la libération éventuelle de quatre Belges toujours détenus en otage au Liban.

Britanniques inquiets

Les trois quarts des Britanniques estiment pour leur part que Londres doit « être prêt à négocier » avec les preneurs d'otages pour tenter d'obtenir la libération de ses ressortissants détenus au Proche Orient, selon un sondage publié par le quotidien *The Telegraph*.

Par ailleurs, les familles de deux otages britanniques ont placé Salman Rushdie dans une situation délicate, en lui prêtant un rôle clé dans un possible dénouement de la crise des otages.

partagée par un autre ex-otage américain récemment libéré, M. Robert Polhill. « Je suis totalement d'accord avec la politique du président Bush », a-t-il déclaré dimanche.

« Il ne peut y avoir de marché pour les otages », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche.

L'Iran, dont Washington affirme qu'il a de l'influence sur les preneurs d'otages du Liban, est considéré par les Etats-Unis comme un Etat soutenant le terrorisme.

Terroriste libéré

Les autorités pénitentiaires belges ont, par ailleurs, recommandé la libération conditionnelle

Entre-temps, à Beyrouth, pour couper court aux spéculations, le chef de la milice soutenue par Israël, a annulé l'échange prévu de 300 prisonniers arabes contre des otages des pays de l'ouest, aussi longtemps que les policiers israéliens et des membres de son unité ne seront pas libérés.

La Maison Blanche a d'autre part rejeté hier les critiques de l'ex-otage américain Frank Reed, qui a estimé que Washington devait négocier la libération des Américains détenus au Liban, et a réaffirmé qu'une amélioration des relations avec l'Iran passait par la libération de tous les otages.

La position de Washington est

De l'origine des souvenirs

Deux parfums et moments tendres. C'est elle et toutes les petites choses qu'elle fait qui font la différence. Alors, pourquoi ne pas l'honorer avec distinction? À la fête des Mères, offrez un parfum fin de Holt Renfrew. Nos parfums de luxe sont au même prix que partout ailleurs, mais un cadeau présenté dans notre emballage gratuit est la preuve même de vos bons sentiments. De plus, cette saison, avec tout achat fait à notre comptoir de produits de beauté ou de parfum, vous recevrez une superbe carte de la fête des Mères, créée par l'illustratrice renommée, Linda Montgomery. Les ensembles cadeaux et les cartes sont offerts jusqu'à épuisement des stocks.

KENZO

Seulement chez Holt Renfrew

Parfum floral énigmatique aussi doux qu'une brise estivale flottant dans un jardin japonais. Eau de toilette classique, 50 mL, 58 \$; 100 mL, 83 \$. Eau de toilette en atomiseur, 50 mL, 63 \$; 100 mL, 88 \$.

TIFFANY

Seulement chez Holt Renfrew

Faites-lui un plaisir parfumé. Présenté dans une boîte à boucle signée Tiffany, cet ensemble cadeau spécial est votre pour seulement 95 \$. Il comprend l'eau de toilette Tiffany, 30 mL, nouvelle version plus légère du célèbre parfum, et des perles de bain parfumées dans une contenant gift.

BIJAN

Seulement chez Holt Renfrew

Création extravagante saisissant l'élégance d'une époque révolue et la force d'un chef-d'oeuvre contemporain. Eau de parfum en atomiseur, 75 mL, 85 \$. Eau de parfum, 75 mL, 80 \$. Lotion pour le corps 240 mL, 73 \$.

SISLEY EAU DE CAMPAGNE

Seulement chez Holt Renfrew

Mélange exclusif et durable de feuilles de tomate verte et d'herbes sauvages, aussi frais qu'une promenade printanière à la campagne. 50 mL, 47 \$.

RED

De Giorgio Beverly Hills

Offrez l'ensemble cadeau romantique Red: seulement 90 \$. Comprend le parfum extraordinaire, 3,5 mL, l'eau de toilette extraordinaire, 50 mL et deux chandelles Red miniatures et généreusement parfumées.

ETERNITY

De Calvin Klein

Mélange floral, romantique et classique qui symbolise l'amour sans limites. Eau de parfum, 50 mL, 52 \$; 100 mL, 72 \$. Eau de parfum en atomiseur, 100 mL, 75 \$. Lotion pour le corps, 200 mL, 50 \$.

MON PARFUM & MON CORPS

De Paloma Picasso

L'expression personnelle de Paloma sur la féminité et la distinction. Eau de parfum en atomiseur, 50 mL, 63 \$; 100 mL, 85 \$. Eau de parfum, 40 mL, 53 \$; 75 mL, 76 \$. Lotion pour le corps parfumée, 250 mL, 50 \$.

N'oubliez pas la fête des Mères le dimanche 13 mai.

HOLT RENFREW

VIEUX QUÉBEC, 692-3680 • PLACE SAINTE-FOY, 656-6783

Les deux magasins sont ouverts les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h. Vieux Québec ouvert dimanche de 12 h à 17 h. Venez écouter jouer de la harpe jeudi et vendredi, de midi à 17 h, au Salon de thé du magasin du Vieux Québec.

ENTRE NOUS...

Toutes les voitures Hyundai sont construites de la même façon Mais à Québec c'est M. Lessard qui fait toute la différence.

CETTE SEMAINE EXCEL'L 1990
3 PORTES, 4 VITESSES

7 995\$ Transport et préparation en sus

Chez M. Lessard seulement

SONATA 1990, 4 cylindres ou V6

Accueil, Service, Honnêteté achetez en toute confiance chez le concessionnaire Hyundai No. 1 sur toute la ligne.

M. LESSARD

JE ROULE QUÉBÉCOIS, JE ROULE LESSARD!

M. LESSARD Ltée
659, Boul. St-Joseph
Québec
418-623-5471

Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les ateliers sont recommandés par le Club Automobile

DEPUIS 44 ANS AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES

HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
DENIS ANGERS

Les maires agitent le grelot

Les drapeaux des villes sont en berne. Mais non par défaut des municipalités de vouloir bouger. La crise de la fiscalité provoquée par le dernier budget québécois aura amplifié un débat déjà latent dans le milieu et au sein des têtes dirigeantes de l'Union des municipalités, celui du pouvoir.

De simples courroies de transmission, les élus municipaux veulent se transformer en gouvernements autonomes. Leur virage confirmé lors du congrès de l'UMQ bouleverse la carte politique.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les maires attachent le grelot de la refonte des institutions. Les gouvernements supérieurs gèrent mal, négligent les besoins des citoyens, et n'ont plus un rond. Villes et villages, de leur côté, savent où trouver les problèmes et connaissent les solutions pratiques.

Le train-train quotidien des hôtels de ville, avec sa routine des trottoirs et des permis de construction pour des cabanons de fond de cour, fait partie des souvenirs. L'ère du chacun pour soi, assortie d'une dose notable de favoritisme par endroits, doit elle aussi s'effacer.

La simple évocation de « nouveaux défis » fait parfois sourire. Les contribuables comprennent « nouvelles factures ». Voilà deux mythes à briser d'urgence.

Le gouvernement péquiste avait amorcé au début de son premier mandat une opération de décentralisation politique et de déconcentration administrative. Le tout se trouvait lié, dans l'esprit de son auteur, l'ancien ministre Jacques Léonard, à l'acquisition de nouveaux pouvoirs par un Québec souverain.

La suite de l'histoire a montré la trop grande ambition du ministre; les pouvoirs ne sont jamais venus, et le livre blanc attendu n'a pas été publié. Aujourd'hui, une douzaine d'années plus tard, le monde municipal se transforme en chef de file d'un mouvement de décentralisation essentiel.

Les conditions posées par l'UMQ à la reprise du dialogue tiennent du bon sens: pas de pourparlers à la pièce, et négociations au sommet. Si le gouvernement songe à donner des pouvoirs nouveaux aux municipalités, qu'il le fasse dans l'ordre, cartes sur table.

Le monde municipal avait fait ses devoirs, même avant la crise. Consciente de la volonté gouvernementale de se décharger de fonctions de plus en plus nombreuses, l'UMQ avait donné le signal d'un véritable changement de mentalité.

Elle avait intégré à son congrès des thèmes traditionnellement peu municipaux, comme le développement social, économique et culturel, et l'environnement. La relecture du rapport de la Commission d'étude sur les municipalités présidée par Jacques Parizeau, en 1986, montre l'immensité du chemin parcouru.

L'UMQ est passée d'une vision étroitement technocratique et hautement conservatrice à une véritable évaluation politique — au sens le plus noble du terme — de ses responsabilités.

L'égoïsme profond des pouvoirs locaux (« il n'y a plus de raison véritable de chercher à en réduire le nombre », écrivait M. Parizeau dans son rapport) fait place à une vision plus rationnelle. L'UMQ, maintenant, « suscite la promotion du regroupement des énergies des municipalités ». Voeu pieux, dans sa formulation prudente? Pas si on l'analyse comme un virage.

Du choc des idées jaillit la lumière, veut le dicton. Le dialogue entre Québec et les municipalités sera rude. Il devra porter non sur des pacotilles, mais sur le fond du problème, sur le lieu du pouvoir.

RAYMOND GIROUX



par
Laurent
LAPLANTE
collaborateur
spécial

Le RP et ses propres valeurs

Lorsque la nouvelle administration L'Allier a donné le feu vert à une construction de grand gabarit dans un secteur controversé, j'ai eu l'impression, comme plusieurs de mes collègues, que l'exercice du pouvoir était déjà en train d'émousser le discours électoral du Rassemblement populaire. Je me demande aujourd'hui, à la suite de propos entendus lors du congrès de l'Union des municipalités, si mon impression était la bonne.

Chose certaine, une autre hypothèse me semble aujourd'hui plausible et elle est, je m'en réjouis, moins déprimante que celle que j'avais d'abord retenue. Il se peut, en effet, que l'administration L'Allier, sans renoncer à ses orientations fondamentales, ait été coincée entre deux de ses propres valeurs ou, si l'on préfère, deux éléments de son programme.

D'une part, le Rassemblement populaire avait promis de respecter l'opinion de la population. On s'y était engagé: la gestion urbaine serait à l'é-

coute de la volonté populaire. Fort bien. Mais, d'autre part, le Rassemblement populaire avait aussi promis un aménagement urbain à l'échelle humaine et donc moins axé sur les seuls grands édifices. Il s'agissait là de deux principes respectables, et que le Rassemblement populaire pensait pouvoir défendre simultanément.

La difficulté a surgi, me dit-on, lorsque ces deux principes, que l'on croyait toujours complémentaires et d'emblée compatibles, sont entrés en collision. Si, en effet, une majorité de la population se prononce en faveur d'un aménagement de type lourd, que doit faire le gouvernement municipal qui a promis à la fois le respect de l'opinion publique et un aménagement à l'échelle humaine? Un tel gouvernement fait face à des choix cornéliens.

Le parti de M. L'Allier, dans cette hypothèse, en serait arrivé à un défi particulièrement délicat: comment concilier, sans trahir ni la première ni la deuxième, deux valeurs devenues contradictoires. « Si, me dit-on, la décision à propos du Sheraton a

privilié la valeur démocratique, ne concluez pas pour autant que le RP a renoncé à humaniser la ville. La discussion sur cet arbitrage des valeurs se poursuit à l'intérieur du parti ».

Un premier courant voudrait qu'on établisse une fois pour toutes la hiérarchie des valeurs. Qu'on décide, par exemple, de façon définitive, que le rejet de certains projets est une valeur plus importante que le respect de la volonté populaire.

Une telle formule aurait l'avantage de la clarté, reconnaît l'autre courant, mais le Rassemblement populaire deviendrait de cette manière un « parti d'experts », une chapelle où les élus et les spécialistes prendraient savoir mieux que les gens ce qui est bon pour eux. Toute consultation deviendrait alors un exercice futile et le RP deviendrait aussi élitiste que les administrations précédentes. Mieux vaudrait, selon cette tendance, ne renoncer à aucun principe, mais prendre le temps de les harmoniser tous, de manière à ce que le RP défende à la fois la démocratie et une meilleure qualité de vie.

L'inconvénient de cette seconde formule, c'est qu'elle pousse les exigences démocratiques à des niveaux insupportables et souvent exaspérants. Ainsi il faudra décider, en vertu de cette sacro-sainte démocratie, si l'on accorde le même poids au citoyen qui habite à proximité du projet litigieux et au citoyen qui loge à l'autre extrémité de la ville.

Pour parler concrètement, il faudra décider, à propos d'un projet d'incinérateur envisagé dans Limoilou, s'il faut écouter seulement les gens de Limoilou ou consulter tous les contribuables. Les deux procédures, qui aboutiraient probablement à des résultats contradictoires, ont-elles le même contenu démocratique? Personne ne le sait encore. Autant il est facile de se dire démocrate, autant il est ardu de dire où finit la démocratie...

Au stade actuel, le débat semble se faire au niveau des valeurs et non des intérêts. S'il demeure à ce niveau, il sera plus ardu, mais il débouchera sur une réalité culturellement plus civilisée. Je m'invite moi-même à la patience.

Guy Hébert
CharlesbourgPierre Fortin
Québec

Votre Opinion

Sauvez Duchesnay!

Je voudrais vous entretenir d'un projet domiciliaire de luxe au lac au Chien, dans la forêt de Duchesnay. La forêt doit être préservée de toute modification pour plusieurs raisons.

La plus importante est sans aucun doute le lieu de recherches scientifiques qui se trouve à proximité, au lac Claire. En effet depuis trois années, il s'y déroule des recherches scientifiques sur les polluants atmosphériques qui ont demandé des investissements de deux millions de dollars. Ces recherches ont comme but de découvrir l'effet des différents polluants sur les arbres feuillus. Ce lieu est le seul du genre au Québec. Nous ne devrions pas prendre le risque de changer l'écosystème et de fausser les données de ces recherches.

Il existe aussi, à Duchesnay, des activités récréatives pour les promeneurs, et pédagogiques pour nombre d'élèves de l'université Laval ou du cégep de Sainte-Foy, qui passent plusieurs heures par semaine à Duchesnay dans le cadre de leurs cours.

En conséquence, il serait préférable de construire ces maisons à un autre endroit, soit là où il s'exercerait moins d'activités pédagogiques, académiques et de recherches, et même de loisirs populaires.

Vincent de Passillé
St-Augustin de Desmaures

« Miss Torchon ? »

Dix ans que je n'avais visité le Salon de « La Femme », et j'ai eu la surprise de constater que rien n'avait changé; mais peut-être que oui au fond... les femmes n'y étaient pas (ou presque, le samedi soir), et je crois que c'est la façon la plus intelligente de mettre fin à cette exposition où il ne manque que le concours de « Miss Torchon ».

Tous les sujets pouvant intéresser les femmes attendent les visiteurs, disait la réclame du salon. Et j'ajoute: nettoyeur à lunettes, nettoyeur à plancher, nettoyeur à bijoux, nettoyeur à tapis, nettoyeur de peau, nettoyeur à poussière genre plumeau, crème amincissante miracle, anti cellulite miracle, poudre et crème de beauté miracles, régime miracle, et j'en oublie!

Ce que je voudrais pour le Salon de « La Femme »?... rien d'autre que changer le nom.

Au revoir (dans dans un autre dix ans peut-être), à moins que ce soit au salon de la famille, du partage, de la maisonnée, de la coopération, de l'homme, Alouette!

Françoise Bouchard
Lévis

Euthanasie subtile

(Lettre au directeur général de l'hôpital de Grand-Mère).

Au cours du mois de février 1990, mon père a été admis à l'hôpital de Grand-Mère. C'était un homme qui n'avait jamais été malade même s'il était avancé en âge. Il n'était pas davantage au courant de vos procédés et de vos méthodes de fonctionnement. Mal lui en prit parce que ceci a causé sa perte. Après 22 jours passés à l'hôpital, il devait succomber sans avoir été capable de reprendre ses forces. Mes observations me conduisent à vous faire les suggestions suivantes afin de rendre la population mieux éclairée sur vos modes de fonctionnement qui me laissent très perplexe, c'est le moins que je puisse dire.

Il serait préférable d'avertir les membres de la famille du malade que vous ne pouvez plus assurer les services de base qu'on suppose disponibles, i.e. le repas, la toilette, services qui ne sont pas nécessairement rendus par du personnel professionnel. A ce moment-là, la famille prendrait les dispositions nécessaires avant qu'il ne soit trop tard.

Est-il besoin de vous préciser que les personnes âgées n'ont pas nécessairement les mêmes normes de fonctionnement que celles de votre personnel. On ne peut pas brusquer les personnes âgées pour leur donner des services médicaux qu'elles ne connaissent pas. On doit prendre un peu plus de temps pour expliquer. Etant donné que nous nous acheminons de plus en plus vers des « standards » de pays sous-développés, dans les hôpitaux comme dans d'autres services publics, il faudra faire en sorte que la famille assure les services que vous ne pouvez plus fournir, même à 300 \$ par jour ou plus. Ainsi on vous permet d'économiser et de réduire votre déficit.

On fait une lutte très vocale et ouverte contre l'avortement. Je

voudrais qu'on en fasse autant tout cela. 7.5% - 4% - 3.5%. Je crois qu'il n'y a pas besoin d'être ministre pour compter comme cela. De plus quelle belle raison futile vous donnez aux contribuables en leur disant que nous sommes la province qui paie le moins cher pour l'électricité.

Mon père a payé des impôts importants pendant près de 70 ans de sa vie; il a certainement contribué à payer votre éducation et celle de plusieurs autres. Votre « beau » système aurait pu au moins lui ménager quelques bons soins à un moment de sa vie où il en avait bien besoin.

C'est vraiment regrettable qu'on en soit rendu là.

Guy Hébert
Charlesbourg

Raison futile

(Lettre à Mme. Lise Bacon).

Votre gouvernement a de la difficulté à accorder à ses employés des augmentations salariales de 4% et 5%, mais cette chère Hydro-Québec a le droit (ce que vous leur accordez facilement) à 7.5% d'augmentation des tarifs, et cela sans faire la grève (en plus).

Où s'en va notre pouvoir d'achat, nous les employés, dans

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LES IDÉES DU JOUR

Pour des États généraux du Conseil de presse

par MARC THIBAUT

M. Marc Thibault est président du Conseil de presse du Québec.

Il y a un peu plus d'un an, le Conseil de presse créait un comité du statut pour procéder à l'examen d'un ensemble de questions fort complexes qui confrontent le Conseil et conditionnent son évolution, voire son avenir.

Certaines de ces questions se sont aggravées au cours des ans, et exigent réponse dans les meilleurs délais. J'en mentionne quel-

ques-unes parmi les plus importantes :

1- Le mandat du Conseil

Doit-il n'être qu'un tribunal d'honneur voué à l'examen des plaintes concernant le traitement de l'information par les médias et les journalistes ? Ce tribunal peut-il, à lui seul, assurer la totalité du mandat du Conseil, soit la défense et la promotion, par tous autres moyens appropriés, de la liberté, de la qualité de l'informa-

tion et du droit du public à cette information-là ?

Si le Conseil se pose la question, c'est qu'il n'a pas réussi à se donner, avec le temps, les moyens de son mandat. Plusieurs lui reprochent de ne pas être suffisamment interventionniste dans le rappel, chaque fois que nécessaire, des plus hautes normes d'éthique qui doivent inspirer tant les médias que les journalistes.

2- Son financement

En dépit de la générosité des entreprises de presse qui ont assuré la survie du Conseil depuis sa fondation, la situation finan-

cière du Conseil devient de plus en plus précaire, au point qu'il ne serait même plus en mesure de pouvoir maintenir les activités de son tribunal d'honneur.

Quelles solutions peut-on imaginer à ce problème que le Conseil traîne comme un boulet depuis sa fondation ? Les associations constitutives, surtout les entreprises de presse, n'y sont-elles pas mises à contribution excessivement et depuis trop longtemps ?

N'y aurait-il pas moyen de concevoir un financement tout différent du Conseil qui garantirait son efficacité comme son autonomie ?

3- Traitement des plaintes

Il est devenu de plus en plus exigeant et rigoureux, au point où je me demande parfois si notre tribunal d'honneur n'est pas devenu un organisme quasi judiciaire, aux prises avec le formalisme ou le juridisme de certains intimés qui se comportent avec nous comme s'ils étaient devant la cour.

Notre comité des cas, ses membres et même tout le Conseil ont été menacés de poursuite devant les tribunaux si nous devions rendre un jugement le moins contestable et préjudiciable aux meilleurs intérêts d'une entreprise.

Comment contrer pareille éventualité ? Quelles nouvelles conventions faudrait-il définir pour libérer notre tribunal d'honneur d'une pareille « judiciarisation » ?

4- Le recrutement et la composition du Conseil

Le Conseil est actuellement tripartite. Six membres venant du public, six journalistes, six cadres d'entreprise qui, une fois nommés, ne représentent plus qu'eux-mêmes.

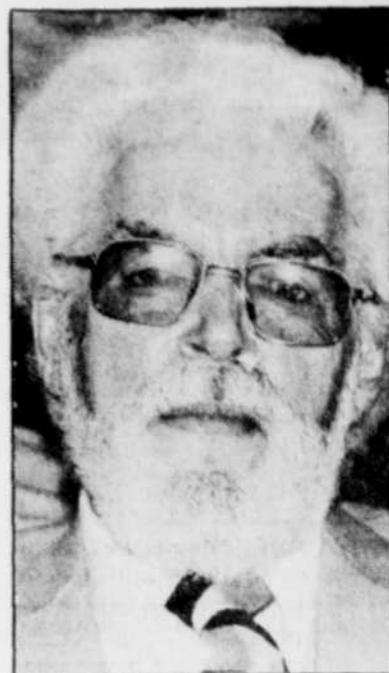
Les membres journalistes et cadres d'entreprise, sont désignés au Conseil par les associations constitutives qui l'ont créé, soit les entreprises de presse et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

Pourrait-il en être autrement ? Le public devrait-il y être majoritaire ? Les régions pourraient-elles y être mieux représentées ?

Par ailleurs, le recrutement pourrait-il s'imaginer autrement que par le biais de nos associations constitutives ? Les associations constitutives, à l'origine du Conseil, ont-elles fait leur temps ? Y aurait-il lieu, au contraire, d'y ajouter, en allant du côté syndical ou les préoccupations professionnelles jouent à plein ?

Voilà quelques questions - et je n'en épuise pas la liste - que nous avons décidé de soumettre à l'attention de toutes les parties intéressées à l'avenir du Conseil, en commençant par le public lui-même, il va de soi.

C'est pourquoi le Conseil de presse a proposé une solution de compromis dans le débat qui confrontait la FNC et la FPJQ, solution qui a été acceptée fort heureusement par les deux instances concernées.



Marc Thibault trouve que bien des questions fondamentales pour l'avenir du Conseil de presse du Québec laissent les principaux intéressés dans l'expectative.

Cette solution ne remet pas en question, est-il besoin de le préciser, la FPJQ comme association constitutive des journalistes. Elle n'inscrit pas non plus la FNC comme nouvelle association constitutive des journalistes.

Mais surtout cette solution ne doit pas nous permettre de préjuger des conclusions qui se dégageront de l'examen exhaustif de tous les problèmes avec lesquels le Conseil est aux prises, et sur lesquels se pencheront les États généraux dès que sera complétée la mise au point du projet.

L'essentiel de la proposition de compromis du Conseil visait d'abord et avant tout à nous permettre d'éviter l'impasse possiblement fatale, et surtout de réaliser cette refonte des statuts du Conseil qui s'imposait depuis longtemps, et que la crise récente a contribué à accélérer.

Voilà pourquoi le Conseil espère et souhaite ardemment qu'il soit possible de convoquer ses États généraux avec la collaboration de ses associations constitutives actuelles, soit celle des entreprises de presse comme celle des journalistes, et la participation de toutes les autres parties intéressées à l'avenir du Conseil.

Il sera toujours temps, après la tenue des États généraux et la proposition de solutions propres à assurer la viabilité du Conseil, de décider, en meilleure connaissance de cause, si le Conseil de presse a encore un avenir ou s'il n'en a plus, d'y demeurer ou de s'en retirer.

Non aux casinos de Charlevoix et Québec

par SERGE GAUTHIER

M. Serge Gauthier est membre du Comité de pastorale sociale de Charlevoix, organisme qui s'oppose au projet de casino dans la région de Charlevoix.

Le récent sondage IQOP-LE SOLEIL publié en première page du journal du 25 avril 1990 fait part d'un appui massif au projet d'établir un casino dans la région de Québec. Toutefois, ce résultat peut être questionné, car la discussion autour du projet d'établissement des casinos s'est déroulée à ce jour presque à sens unique.

En effet, face à de puissants entrepreneurs pressés de se remplir les poches avec ce projet, les avis contraires de quelques groupes communautaires n'ont pas pu peser très lourd.

Faible création d'emplois

Personne n'a pu prouver jusqu'à maintenant qu'un casino crée de l'emploi intéressant dans le milieu où il s'implante. Il peut tout au plus favoriser un emploi saisonnier et plutôt fluctuant dont les salaires restent peu élevés.

De fait, la plupart des observateurs s'accordent à dire que l'emploi offert par un casino est de type précaire. Or, ce genre d'emplois ne mérite pas qu'on risque les forts coûts sociaux causés par un casino.

De fait, les profits éventuels d'un casino iraient d'abord et avant tout aux hôteliers qui souhaitent héberger la clientèle des joueurs potentiels dans leurs établissements. Or, selon le sondage IQOP-LE SOLEIL, peu de Québécois (3,3 %) souhaitent se rendre régulièrement dans ces casinos. La clientèle tant souhaitée semble donc mince.

En revanche, le fort groupe qui refuse radicalement (43,3 %) de se rendre dans ces établissements ne risque-t-il pas de se détourner, en

conséquence, des hôtels concernés ? La mise en place de casinos est donc un couteau à double tranchant : il paraît davantage nuisible à la fréquentation d'un hôtel ou d'une région que de la favoriser vraiment.

Hausse de la criminalité

La criminalité associée aux casinos partout dans le monde, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, est bien connue. Certains entrepreneurs auront beau parler de la bonne tenue toute récente d'un casino manitobain ou d'ailleurs au Canada, ils ont encore à faire la preuve que ces projets n'entraînent pas nécessairement avec eux une hausse de la criminalité.

Notons par exemple la mise en place de réseaux de prêts usuraires autour de casinos. Qu'ils soient gérés par l'État ou l'entreprise privée, ce risque apparaît le même.

Il faut signaler aussi la nécessaire surveillance policière qui doit être amplifiée autour d'un casino. Ces deux faits difficilement contestables n'ont rien pour attirer la clientèle touristique des hôtels ou régions qui verraient s'établir chez eux un casino !

Le gouvernement québécois a demandé au début des années 1980 à la Sûreté du Québec d'évaluer les risques de hausse de la criminalité en cas d'établissement de casinos. L'avis des enquêteurs à ce sujet a été que nécessairement un casino entraînerait une criminalité plus forte. Personne n'a pu démentir cela jusqu'à ce jour.

Le gouvernement provincial en fait une des causes primordiales de son refus actuel des casinos au Québec.

Ce nombre de personnes inquiètes risquerait sûrement de monter si l'on cessait de ne démontrer que les aspects en apparence positifs des casinos dans la majorité des médias d'information du Québec.

Un impact chez les joueurs compulsifs

Le sondage IQOP-LE SOLEIL montre bien que la population craint fortement (44,4 %) une augmentation du nombre de joueurs à problèmes. Ce fait est fort important puisque les malaises sociaux et familiaux causés par le jeu frappent déjà fortement au Québec.

En effet, la multiplication des loteries de tous genres produit certainement une incitation au jeu qui n'est pas négligeable. L'État a trouvé là une occasion de renflouer ses coffres, mais il semble bien le principal gagnant de l'opération.

Dans l'ensemble, cette forme d'impôt déguisé peut sembler habile mais ne provoque-t-elle pas de sérieux problèmes chez des joueurs devenus compulsifs ou à problèmes ?

L'argument de financer le déficit provincial à même les profits de casinos doit ici être regardé avec attention. L'État peut-il, en plus de son réseau de loteries, inciter encore les Québécois à jouer en sachant très bien qu'un nombre significatif de notre population est victime de cette maladie du jeu ? La réponse doit être non, pour le mieux-être de la collectivité.

Une dégradation sociale

Le sondage IQOP-LE SOLEIL aurait pu, à l'image de l'émission Droit de parole de Radio-Québec, poser la question suivante : Accepteriez-vous de voir un casino s'établir dans votre ville ? À cette interrogation plus précise, la majorité des auditeurs de Radio-Québec ont répondu non. Sans doute le sondage IQOP-LE SOLEIL aurait-il été plus serré face à cette hypothèse.

En effet, le casino ne constitue pas une infrastructure que l'on souhaite normalement voir s'établir près de chez soi. Imagine-t-on les conséquences sociales d'un casino établi dans le Vieux Québec, ou encore dans la paisible région de Charlevoix ?

Ces lieux hautement touristiques méritent d'être protégés parce qu'ils sont uniques. On voit mal comment un casino pourrait leur accorder un attrait supplémentaire. Il faut plutôt croire qu'il serait une occasion de dégrader un héritage qui appartient pourtant aux populations concernées.

En conclusion, ce débat constitue un choix de société entre laisser les pouvoirs d'argent définir les priorités sociales au Québec ou prendre le parti de protéger notre qualité de vie en tant que société.

À ce jour, le gouvernement provincial a courageusement maintenu son refus des casinos au Québec. Il faut qu'il persiste en ce sens, même au risque d'incommoder quelques puissants et même face à des sondages qui démontrent surtout la nécessité de mieux informer la population à ce sujet.

QUALITÉ...SÉCURITÉ... PERFORMANCE

LE "ROLLSTER" TS de NOKIA

- Bonne adhésion sur chaussée mouillée
- Faible résistance de roulement
- Excellentes propriétés de confort et de conduite
- Le "Rollster" est le meilleur choix de l'automobiliste exigeant
- Code de vitesse "T" 190 km/h
- Garantie "hasards de route"

SERVICE DE PNEUS

MICHAUD

533, 1^{re} Avenue, Québec
529-1791

Heures d'ouverture complémentaires : les samedis de 8 h à midi du 7 avril au 26 mai

ALLURE DÉCONTRACTÉE DU PRINTEMPS

L'IMPER trench qui vous apportera tout le confort essentiel en cette saison printanière. Vous serez séduit par ses lignes harmonieuses et élégantes tout en éprouvant beaucoup de satisfaction à le porter. En nylon texturé, couleur vison ou bleu nuit. Tailles courtes 36 à 46 ou moyennes 38 à 46. 195 \$

(Non illustré). IMPERS en coton froissé kaki ou noir pour tailles élancées 40 à 52 ou tailles fortes 48 à 56. 165 \$ et plus

LE BLOUSON de coton est un des vêtements de printemps les plus agréables à porter. Celui-ci est en coton brossé, écru ou vert forêt. Tailles 36 à 46 110 \$

Nous avons également un très bon choix de blousons de coton pour les tailles fortes 48 à 54 et élancées 42 à 50 85 \$ et plus

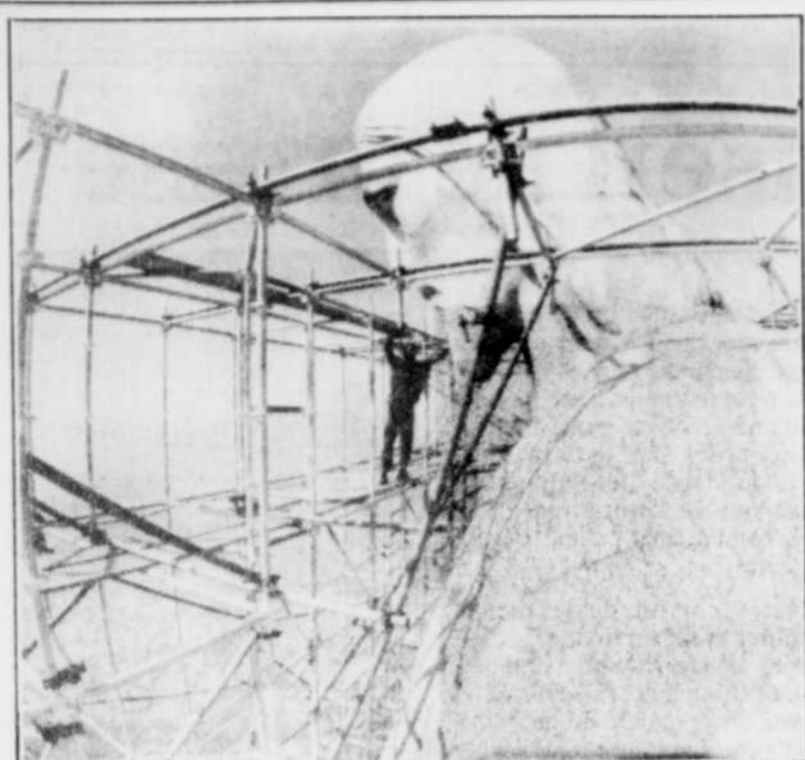
Bovet

Les tailles courtes et moyennes sont disponibles à tous nos magasins.

Les tailles fortes et élancées sont disponibles surtout à Place Ste-Foy.

Place Ste-Foy 653-6255
Place Fleur de Lys 522-4057
Galeries de la Capitale 627-5730

En Bref



Un ouvrier est à restaurer la célèbre statue de 40 mètres du Christ qui surplombe la ville de Rio, au Brésil. Deux entreprises privées ont convenu, en février dernier d'investir deux millions \$ pour rafraîchir ce monument à temps pour son 59ème anniversaire, en octobre prochain.

■ Appel à l'aide choc

BUFFALO (AP) — Un homme pourchassé par la police a enfoncé la porte principale de l'édifice abritant les bureaux du journal *Buffalo News*, hier, et s'est rendu dans la salle de presse à la recherche d'un reporter à qui il voulait confier ses tourments d'importés menacés d'expulsion. Serge Germano, 38 ans, a été inculpé sous l'accusation d'avoir trouble la paix, causé des dommages et possession de marijuana.

■ La lessive des Marcos

NEW YORK (AFP) — Une banque californienne accusée d'avoir servi au blanchiment des fonds détournés par l'ancien président philippin Ferdinand Marcos et son épouse Imelda est passée légalement hier sous le contrôle du gouvernement philippin, a-t-on appris de source judiciaire. Le transfert de toutes les parts de la California Overseas Bank de Los Angeles au gouvernement de Manille a été mis au point le 16 mars dans un accord entre cette banque et le tribunal fédéral de New York où se déroule le procès de Mme Marcos.

■ Du violon sur les toits

DUBLIN (Reuter) — Sept détenus, qui protestaient sur le toit de la prison Mountjoy, à Dublin, contre le traitement réservé aux prisonniers atteints du sida, ont été contraints hier d'en descendre par des pluies diluviennes et des vents violents. Douze prisonniers avaient pris d'assaut, dimanche, le toit de l'aile occupée par leurs camarades atteints du sida et sept d'entre eux y ont passé la nuit de dimanche. Ils se plaignaient notamment du manque d'équipements médicaux.

■ 12 nouvelles victimes

BEYROUTH (AP) — Les forces rivales chrétiennes libanaises se sont affrontées au tir d'artillerie et de chars, dans le quartier est de Beyrouth et la banlieue nord, tuant 12 personnes et en blessant 27 autres, selon la police. Cette escarmouche constitue un point culminant de la lutte fratricide entreprise, il y a trois mois et demi, entre les rebelles du général Michel Aoun et la milice chrétienne dirigée par Samir Geagea, pour le contrôle de cette enclave située au nord de la capitale.

■ Enlevés par Winnie Mandela

JOHANNESBOURG, (AP) — L'épouse de Nelson Mandela, Winnie, aurait giflé, dardé et fouetté trois hommes et un adolescent qui ont été enlevés et détenus prisonniers dans la maison des Mandela, selon le témoignage entendu lors d'un procès. L'adolescent de 14 ans, Stompie Seipei, a été trouvé battu à mort le six janvier 1989. Un des gardes du corps de Winnie, Jerry Richardson, subit actuellement son procès en rapport avec cette affaire.

■ Violent cyclone en Inde

NOUVELLE DELHI, (AFP) — Un puissant cyclone accompagné de vents soufflant à plus de 200 km/h devrait s'abattre aujourd'hui sur les côtes du Sud de l'Inde où les autorités locales préparent des mesures d'urgence. Un raz de marée avec des vagues de deux à trois mètres devrait inonder les zones de basse altitude, et les experts prévoient que des coups de vents violents accompagnés de pluies très abondantes devraient cingler la région, notamment celle de Tamil Nadu.



SOLIGNUM POUR PATIOS, TERRASSES ET MOBILIERS

Fini opaque hydrofuge pour balcons, escaliers et mobiliers d'extérieur

- Avec le changement de style de vie d'aujourd'hui, ce produit a gagné en popularité et est devenu un des plus populaires de la ligne SOLIGNUM.
- Villageois et citadins prennent de plus en plus le temps de vivre en plein air.
- Cette teinture est la formule idéale pour faire ressortir toute la beauté de votre terrasse ou de vos meubles d'extérieur, tout en les imperméabilisant.
- D'un superbe fini satin, elle résiste aux effets nocifs du soleil sans fendiller, peler ou cloquer.
- Elle est si durable qu'elle résiste même aux va-et-vient sur les terrasses, les escaliers et les patios, gardant ainsi leur fini.
- Idéale pour tables de pique-nique car les taches de graisse et de nourriture se laveront très facilement.
- Employez-la pour teindre les pierres de votre patio.
- La teinture SOLIGNUM pour patios, terrasses et mobiliers est offerte en plusieurs couleurs de bois naturel: bois rouge, cèdre, teck, vert, gris et incolore.

SPÉCIAL 24³²\$/4 litres

PEINTURE JACQUES DROUIN inc.
350, Saint-Vallier Ouest, Québec
face au centre Durocher 522-2820

L'unisexe symbole



Le nouveau symbole de l'égalité des sexes: la monture Kelendji no 810 disponible en cinq couleurs modes. Cette monture unisexe vous est offerte, chez Jacques Langlois opticien, au prix coûtant de 40,95 \$ jusqu'au 15 mai 1990.

AU PRIX COÛTANT

40.95\$

OPTICIEN
**Jacques
Langlois**

LIMOULOU — 455, 3e Avenue 523-6690
L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC 691-5086
SAINT-FOY — 1113, rte de l'Église 659-3616
MIL CENTRE-VILLE — 460, St-Joseph 529-9351
(Éditice Holiday Inn)

Aucun autre rabais ne peut être ajouté à cette offre. Ce prix spécial est accordé uniquement à l'achat de verres optiques.
Optométriste sur place pour examen de la vue.

★ LA BAIE ★

UNE JOURNÉE EN OR POUR LES 65 ANS ET PLUS! LE MERCREDI 9 MAI 1990

DES ARRÊTS-
RABAIS DE

15%*

TOUTE LA JOURNÉE!

*15% DE RABAIS SUR PRESQUE TOUS VOS ACHATS!

Le printemps est installé parmi nous. Les oiseaux chantent, les fleurs s'épanouissent, la brise est agréable. C'est le temps de célébrer le retour de la saison douce. Pour cela, le mercredi 9 mai 1990, nos clients âgés de 65 ans et plus pourront profiter d'un rabais de 15% sur presque tous les articles en magasin, rabais également applicable dans nos salons de

coiffure et chez les opticiens K. Michel et associés, à la Baie. Pour avoir droit à votre rabais, vous n'avez qu'à présenter votre carte de l'Âge d'Or, votre permis de conduire, votre certificat de naissance ou toute autre pièce d'identité prouvant votre âge. Achats en magasin seulement.

EXCEPTIONS: tabac, restaurants, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, sacs à main Bree, articles Liz Claiborne, gros électroménagers, fours à

micro-ondes, téléviseurs, magnétoscopes, accessoires vidéo, radios, chaînes stéréo, accessoires audio, téléphones, répondeurs, commandes spéciales, centres de liquidation mode, chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle. Les services et les rayons concédés peuvent varier selon le magasin. Une liste complète des exceptions sera affichée à votre magasin la Baie.



SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

POUR VOUS SEULEMENT!
DÉLICIEUX PÂTÉ AU POULET

2⁹⁹

Demain à nos restos libre-service, profitez de votre journée pour vous reposer et déguster un bon repas de pâté au poulet.

En vigueur le mercredi 9 mai 1990, sur présentation d'une preuve d'âge. Pour les personnes de 65 ans et plus seulement.

la Baie